



Rencontre au siège du parti pour dénoncer les violations des droits de l'Homme dans les prisons du polsario à Tindouf

L'USFP et l'Alliance sahraouie pour la défense des victimes de la prison Arrachid à Tindouf organisent, ce vendredi à partir de 9 heures au siège central du parti, sis Boulevard El Aarar, quartier Riad à Rabat, une rencontre en vue de dénoncer les graves violations des droits de l'Homme perpétrées dans les prisons du polsario à Tindouf.

Cette rencontre sera marquée par le discours d'ouverture du Premier secrétaire, Driss Lachguar, qui sera suivi par celui du président de l'Alliance sahraouie pour la défense des victimes de la prison Arrachid.

Les participants à cette rencontre débattront de plusieurs questions ayant trait à l'archivage des crimes abjects du polsario et de son commanditaire, l'Algérie, à la présentation des témoignages des victimes, ainsi qu'à la nécessité de mettre en relief la responsabilité des auteurs de ces actes atroces.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10437

Vendredi 14 Février 2025

Echec retentissant

Alger recalé dans sa tentative pour obtenir un siège au CPS



Driss Lachguar préside la rencontre régionale avec les militants de la région de Casablanca-Settat

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a présidé mercredi à Casablanca la rencontre régionale avec les militants de la région de Casablanca-Settat.

Nous y reviendrons avec plus de détails dans notre édition du week-end.

Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants met l'accent sur l'importance des recommandations de la Cour des comptes

Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants met l'accent sur l'importance des recommandations de la Cour des comptes

Actualité



Assurant constamment sa mission de suivi et de contrôle de l'action du gouvernement, le Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants a activement contribué à la discussion, mardi 11 février 2025, du rapport de la Cour des comptes au titre de l'exercice 2023-2024.

Ainsi, le député parlementaire Abdelkader Taher, intervenant au nom du Groupe d'opposition usfpéiste à ladite institution législative dans le cadre du débat sur les conclusions, observations et recommandations contenues dans le rapport de la Cour, a, de prime abord, mis en avant qu'il s'agit d'une station constitutionnelle à travers laquelle l'on peut être au fait des importants développements et des problématiques ayant trait à la gestion des affaires publiques à travers l'ensemble du territoire national, s'appuyant, en cela, sur les conclusions de la Cour des comptes concernant le suivi et l'évaluation des programmes de réformes et le contrôle de l'action de l'Exécutif.

C'est également l'occasion, a ajouté le parlementaire ittihadis, d'acter la position du Groupe socialiste-Opposition ittihadie à l'égard des conclusions de ce rapport annuel, étant totalement réactif aux recommandations de la Cour qui est par ailleurs « l'une des clefs des politiques publiques orientées vers davantage d'efficacité et d'efficience tout en concrétisant les principes de la bonne gouvernance et la

reddition des comptes».

A cet égard, le député parlementaire, membre du Groupe d'opposition usfpéiste, a relevé que les conclusions du rapport en question ont bien reconnu la justesse de la lecture ittihadie des données statistiques déclarées par le gouvernement, de même que la mesure de la fiabilité des données présentées, s'agissant des niveaux de développement, de déficit, d'endettement ou d'investissement...

Abdelkader Taher a noté, dans cette même veine, que le rapport de la Cour des comptes vient corroborer les observations du Groupe d'opposition ittihadie concernant la gestion par le gouvernement du système de l'investissement qui demeure bien en deçà des objectifs tracés par Sa Majesté le Roi quant à la mobilisation de 550 milliards de dirhams d'investissements pour la création de 500.000 postes de travail au cours de la période s'étendant de 2022 à 2026 et l'habilitation du secteur privé pour que ce dernier parvienne à assurer les deux tiers de l'ensemble des investissements à l'horizon de l'an 2035. Or, a-t-il précisé, l'on assiste à la persistance des pressions sur les finances publiques à travers la prise en charge par l'Etat du volume global des investissements, sans pour autant générer une réelle avancée du développement à même de favoriser la création d'emplois ni atténuer les disparités spatiales quant à l'attractivité.

Le député ittihadis a, en outre, indiqué que le gouvernement ne s'est pas

acquitté de son engagement à parachever l'émission des textes de loi organiques relatifs à l'activation de la nouvelle charte de l'investissement, notamment en ce qui concerne les systèmes encadrant le soutien à prodiguer aux très petites, petites et moyennes entreprises qui représentent, par ailleurs, 93% du tissu national...

Là-dessus, s'agissant des entreprises et organismes publics, Abdelkader Taher a rappelé que le Groupe socialiste-Opposition ittihadie a toujours alerté du modeste rythme du processus de mise en œuvre de ce chantier de réforme et, une fois de plus du retard enregistré au niveau de l'émission des règles juridiques contenues dans la loi-cadre n°50-21, seulement 8 textes parmi 19 ont été rendus publics...

D'autre part, s'agissant de la politique participative de l'Etat et des rôles déterminants de l'Agence nationale de la gestion stratégique des participations de l'Etat, le député parlementaire usfpéiste a mis l'accent sur l'impératif d'activer la mise en œuvre de la feuille de route adoptée lors des Conseils des ministres et de gouvernement dédiée à une véritable réforme du secteur public à même d'atténuer l'inadéquation enregistrée à cet égard.

Par ailleurs, Abdelkader Taher a observé qu'en matière d'évaluation du rôle de la Fonds Mohammed VI de l'investissement, la Cour des comptes a noté que le capital global d'investissement a atteint 18,3 milliards de dirhams dont 4,7 milliards en tant que contribu-

tion du Fonds et 13,8 milliards mobilisés par des investisseurs privés locaux et internationaux. « Alors où en sont les 45 milliards que vous garantessez dans les différentes lois de Finances ? En attendant vos éclaircissements à ce propos, nous exprimons notre inquiétude quant à la méthodologie mystificatrice du gouvernement en matière de contournement des données statistiques », a-t-il clamé.

D'un autre côté, le député usfpéiste a abordé le volet de l'enseignement en indiquant que bien qu'on puisse reconnaître l'amélioration de la scolarisation des enfants, l'élargissement du réseau des salles d'écoles et de leur équipement, le Groupe socialiste-Opposition ittihadie relève, par contre, l'indigence du gouvernement en matière de mise en œuvre des dispositions de la charte nationale de l'éducation et de la formation mais aussi concernant la vision stratégique y afférente (...)

Et de conclure que cette séance législative est également l'occasion idoine de mise en avant de la responsabilité du gouvernement se rapportant à la réactivité à l'égard des institutions constitutionnelles et à l'observation respectueuse de leurs attributions, tout en prenant en considération leurs observations ayant trait au chantier de la diligence de la ratification des comptes de l'Etat en conformité avec les règles constitutionnelles se rapportant notamment au principe de la reddition des comptes...

Rachid Meftah

Echec retentissant

Alger recalé dans sa tentative pour obtenir un siège au CPS



Mercredi 12 février 2025, l'Algérie a subi un revers diplomatique lors de la 46^e session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA à Addis-Abeba, en échouant à obtenir un siège au sein du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine. Cette instance clé, chargée de la prévention et la gestion des conflits sur le continent africain, a vu son siège convoité par Alger rester hors d'atteinte malgré une intense campagne diplomatique.

L'Algérie avait pour objectif stratégique d'intégrer ce conseil afin de retrouver une influence perdue au sein des institutions africaines. Elle visait spécifiquement le siège occupé par le Maroc depuis trois ans. Cependant, et malgré ses efforts pour mobiliser les pays africains autour du principe de rotation géographique, elle n'a pas réussi à convaincre suffisamment d'Etats membres pour obtenir la majorité requise.

«Ce nouveau camouflet montre clairement les difficultés croissantes rencontrées par la diplomatie algérienne dans sa quête pour rétablir son leadership continental perdu», a indiqué Moussaoui Ajlaoui, expert-associé à Ames-Center dans une déclaration à Libé, soulignant que «malgré une intense campagne diplomatique menée récemment par le chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, l'Algérie n'a pas obtenu le nombre de voix requis, car

plusieurs Etats membres ont choisi de ne pas soutenir sa candidature. Ce revers a été perçu comme une humiliation diplomatique majeure, illustrant l'isolement croissant de l'Algérie au sein du continent africain ».

Selon ce chercheur, spécialiste des affaires africaines, l'article 5 alinéa 2 du Protocole du CPS énumère les critères que doivent remplir les membres candidats à siéger au CPS. Il s'agit, entre autres, de la contribution à la promotion et au maintien de la paix et de la sécurité en Afrique, de la participation aux efforts de règlement des conflits, de rétablissement et de consolidation de la paix aux niveaux régional et continental, de la volonté et la capacité à assumer des responsabilités dans le cadre d'initiatives régionales et continentales de règlement des conflits, et du respect de la gouvernance constitutionnelle, de l'Etat de droit et des droits de l'Homme.

«En rejetant la candidature de l'Algérie, les pays africains ont fait savoir à la junte qu'elle ne remplit pas les critères essentiels mis en lumière dans cet article», a martelé Moussaoui Ajlaoui.

« Comment un pays impliqué dans des conflits et des tensions avec plusieurs nations africaines peut-il prétendre devenir membre du CPS dont la principale mission est justement la contribution à la promotion et au maintien de la paix et de la sé-

curité en Afrique. Je crois que cela a dissuadé nombre de pays d'appuyer la candidature d'Alger à ce poste », a



Moussaoui Ajlaoui
Comment un pays impliqué dans des conflits et des tensions avec plusieurs nations africaines peut-il prétendre devenir membre du CPS dont la principale mission est justement la contribution à la promotion et au maintien de la paix et de la sécurité en Afrique ?

fait savoir Moussaoui Ajlaoui.

En effet, la junte militaire algérienne est en froid diplomatique avec plusieurs pays tels que la Libye, le Niger et le Mali dont les autorités ont à maintes reprises, dénoncé "la persistance d'actes d'ingérence" de la junte algérienne dans leurs affaires internes.

«La politique étrangère de la junte est belliqueuse et ses ingérences dans les affaires internes des autres pays africains ont suscité la méfiance au sein de l'UA», a précisé l'expert-associé à Ames-Center.

Il convient de rappeler que la diplomatie algérienne a essayé ces dernières années plusieurs revers au sein de l'UA, reflétant le déclin de son influence sur la scène continentale. Lors du sommet de l'UA de 2021, l'Algérie a perdu le poste stratégique de Commissaire chargé des affaires politiques, de la paix et de la sécurité, qu'elle occupait de 2003 à 2021. Cette perte a été interprétée comme un signe du déclin de l'influence algérienne au sein de l'organisation panafricaine.

A rappeler également que le 38^e sommet des chefs d'Etat de l'UA, qui se tiendra les 15 et 16 février à Addis-Abeba, sera marqué par l'élection d'un nouveau leadership qui sera chargé de mettre en œuvre la vision de l'UA pour une Afrique en quête de progrès, au côté de l'examen d'autres questions stratégiques dont la réforme institutionnelle de l'UA ou encore la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine.

Les hauts responsables de l'UA qui seront élus lors de ce sommet auront la lourde tâche de faire progresser l'agenda de transformation de l'organisation panafricaine et de relever les défis existants et émergents auxquels le continent est confronté.

Il s'agit ainsi d'œuvrer à atteindre les objectifs de développement du continent tels que définis dans l'Agenda 2063.

Par ailleurs, le sommet de l'UA se penchera sur l'examen de plusieurs sujets portant sur l'action de l'organisation panafricaine au cours de l'année écoulée dont notamment des rapports sur les activités du CPS visant à promouvoir la paix dans le continent.

Il abordera également l'évolution de la réforme institutionnelle de l'Union africaine, et examinera un rapport d'étape sur la zone de libre-échange continentale africaine, outre d'autres questions thématiques spécifiques.

Mourad Tabet

Conseil exécutif de l'UA

Le Maroc réitère la vision Royale selon laquelle le Royaume cherche à donner le leadership à l'Afrique

La délégation marocaine a réitéré, mercredi devant le Conseil exécutif de l'Union africaine à Addis-Abeba, la vision Royale selon laquelle le Royaume cherche à donner le leadership à l'Afrique.

Intervenant lors de cette réunion, en prélude des élections du nouveau leadership de l'UA, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a souligné cette vision Royale selon laquelle le Maroc ne vise pas à acquérir le leadership en Afrique, c'est à l'Afrique que le Royaume cherche à donner le leadership.

Le ministre a cité dans ce sens le Discours Royal devant le 28ème sommet de l'Union africaine (UA) en 2017 dans lequel le Souverain avait affirmé que "...certains avancent que, par cet engagement, le Maroc viserait à acquérir le leadership en Afrique. Je leur réponds que c'est à l'Afrique que le Royaume cherche à donner le leadership".

M. Bourita a, à cet égard, relevé que le Royaume a fait le choix responsable de participer aux élections visant à mettre à la disposition de l'organisation les profils les plus qualifiés pour contribuer au rayonnement de cette institution.

"La participation à cette compétition salubre n'émane pas d'une volonté hégémonique comme certains le laisseraient entendre. Elle est, par contre, le reflet d'un attachement viscéral au panafricanisme et



aux causes nobles du continent et de ses citoyens", a-t-il enchaîné.

Elle est également la traduction fidèle de la ligne de conduite édictée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, dans son discours du 31 janvier 2017, a ajouté le ministre.

M. Bourita a souligné que "nous avons besoin, plus que jamais, de leaders capables d'alléger le poids de la bureaucratie qui pèse sur notre Organisation, de rendre son mode de gestion plus transparent, plus connecté aux réalités africaines et ses actions sur le terrain plus efficaces, et capables de met-

tre fin au cloisonnement qui empêche la bonne coordination entre ses différents organes".

Sans un leadership fort et déterminé à la tête de l'Organisation panafricaine, les objectifs escomptés risquent de rester des vœux pieux, a-t-il insisté.

Karim El Aynaoui : L'océan Atlantique, une nouvelle frontière pour la coopération mondiale et la croissance en Afrique



Dans un monde de plus en plus fragmenté et aux prises avec de multiples défis communs, l'océan Atlantique s'impose comme "une nouvelle frontière pour la coopération mondiale et la croissance en Afrique", estime Karim El Aynaoui, président exécutif du Policy Center for the New South.

"L'océan Atlantique peut servir de base pour des partenariats tournés vers l'intégration à travers l'investissement et les échanges commerciaux entre les pays riverains, atténuant et inversant ainsi partiellement la fragmentation ob-

servée à l'échelle mondiale", explique M. El Aynaoui dans une analyse publiée par la Brookings Institution, un think-tank américain basé à Washington spécialisé dans la recherche dans les domaines politique, économique et d'affaires étrangères.

Dans cette analyse, publiée dans le cadre du "Foresight Africa 2025-2030", un rapport qui détaille les stratégies de développement dans le continent africain à l'horizon 2030, le chercheur marocain a décortiqué les défis liés aux problématiques de développement en Afrique, axant son analyse sur l'importance de l'océan Atlantique comme espace qui regorge d'énormes opportunités qui doivent, comme le souligne M. El Aynaoui, être saisies pour relever les défis géostratégiques posés notamment au continent africain.

"Pour les pays riverains de l'Atlantique, l'océan offre d'immenses opportunités", indique le chercheur, mettant l'accent sur le caractère "relativement pacifique" qui distingue l'Atlantique par rapport à d'autres régions comme la zone Indopacifique.

Bénéficiant de la présence des Etats-Unis et de leur principal partenaire, l'Europe, l'Atlantique peut être exploité pour faire avancer un programme axé sur le développement durable à travers un dialogue apaisé entre tous les Etats riverains de l'océan, observe M. El Aynaoui, rappelant les cadres déjà existant dans la région et qui peuvent être mobilisés pour faire de l'Atlantique un catalyseur de développement en Afrique.

Il cite, dans ce contexte, le Processus des Etats africains atlantiques, lancé en 2009 à Rabat et qui a tenu plusieurs rencontres au niveau ministériel depuis 2022 dans l'objectif de mettre à profit le potentiel de l'océan.

L'auteur de l'analyse cite également le gazoduc Nigeria-Maroc, un projet de 25 milliards de dollars et d'une longueur de 7.000km qui relierait 13 Etats d'Afrique du Nord-Ouest pour atteindre l'Europe.

Un accent particulier est mis dans l'analyse sur l'Initiative internationale, annoncée en novembre 2023 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour permettre aux pays du Sahel d'avoir accès à l'océan Atlantique, en mettant les infrastructures du Maroc à la disposition des pays enclavés, notamment les ports, les routes et les chemins de fer.

Rappelant que la région atlantique abrite 46% de la population africaine, 55% du PIB de l'Afrique et 57% du commerce continental, M. El Aynaoui souligne que l'Atlantique peut servir de plateforme pour favoriser la connectivité et la solidarité entre les zones côtières, intérieures et enclavées d'Afrique.

Et d'ajouter que les investissements dans les corridors économiques, les liaisons énergétiques et les pôles logistiques pourraient renforcer l'intégration continentale, facilitant le dialogue en vue de construire des écosystèmes continentaux et régionaux résilients et contribuer à la mise en œuvre réussie de la Zone de libre-échange continentale africaine à la faveur d'une coopération ap-

profondie entre les communautés économiques régionales de l'Union africaine.

M. El Aynaoui relève, dans ce contexte, qu'une série d'initiatives et de projets phares pourraient être soutenus dans différents secteurs, au-delà de l'Afrique et autour du bassin atlantique. Le monde universitaire doit, selon le chercheur, être associé à cet effort à travers notamment des programmes d'échange pour les scientifiques et les étudiants et entre les institutions universitaires et de recherche du bassin atlantique.

Des projets tels que le gazoduc Nigeria-Maroc, soutenus par de nombreux pays, peuvent stimuler l'intégration régionale grâce à des réseaux physiques gérés en commun et avoir des effets positifs et dynamiques sur le développement, estime-t-il.

Le chercheur souligne, d'autre part, que de nombreuses mesures devraient être prises pour stimuler l'investissement et des réformes devraient être mises en œuvre pour garantir des conditions de concurrence équitables qui améliorent conjointement le climat des affaires pour les entreprises du secteur privé opérant ou souhaitant étendre leurs activités sur toutes les rives de l'Atlantique.

L'Atlantique restera un espace à exploiter pour construire des ponts avec tous les continents, observe M. El Aynaoui, concluant que l'Atlantique a tout le potentiel de se transformer en un espace stratégique partagé de coopération, de prospérité et de sécurité bénéficiant à tous les Etats riverains et au-delà.

Participation du Maroc à la réunion du Conseil économique et social arabe au Caire

Les travaux de la 115^{ème} session du Conseil économique et social de la Ligue des Etats arabes au niveau des hauts responsables, se sont tenus, mercredi, avec la participation du Maroc.

Dans une allocution à cette occasion, la secrétaire générale adjointe et responsable du secteur des affaires sociales de la Ligue arabe, Haifa Abu Ghazaleh, a indiqué que la région arabe connaît des développements sans précédent, soulignant la nécessité d'établir les orientations nécessaires qui permettront d'agir en fonction des évolutions et des priorités sociales et de développement affectant le quotidien du citoyen arabe.

A la lumière des initiatives mises en place par les pays membres de la Ligue, poursuit-elle, le secrétariat général de la Ligue des Etats arabes a veillé à l'élaboration du projet d'ordre du jour qui comporte nombre de dossiers prioritaires.

Il s'agit notamment du dossier économique et social proposé pour être abordé au prochain Sommet en Irak ainsi que de nombreuses questions économiques et sociales cruciales, telles que l'investissement dans les Etats arabes, la sécurité hydrique dans la région, l'état des lieux des techniques agricoles, les accords économiques, outre le mécanisme de coordination arabe pour la réduction des risques de catastrophes.

Mme Abu Ghazaleh a, par ailleurs, signalé que la question relative à la diversification des sources de financement de la



sécurité sociale constitue l'une de ses plus importantes priorités, aux côtés de l'aménagement de la structure nécessaire pour garantir une vie autonome pour les personnes handicapées et l'intégration arabe

pour faire face aux effets du changement climatique.

La responsable du secteur des affaires sociales de la Ligue arabe a également tenu à mettre l'accent sur l'importance de la

coordination effective entre les services d'action sociale et économique arabe commune, et du partenariat avec les Nations unies, le secteur privé et les partenaires provinciaux et internationaux.

L'ANEF et la FAO se penchent sur la gestion intégrée des incendies de forêt



L'Agence nationale des eaux et forêts (ANEF) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont organisé, mercredi à Rabat, un atelier international sur la gestion intégrée des incendies de forêt et les solutions innovantes dans ce domaine.

Cet atelier, qui se poursuit jusqu'au 15 février, s'inscrit dans le cadre du programme de coopération internationale de l'ANEF, initié en partenariat avec le Comité de la FAO en charge des questions forestières méditerranéennes (*Silva Mediterranea*) et le Ré-

seau des feux de forêt pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (NENEFIRE).

Visant à établir une plateforme de partage des connaissances pour échanger sur les défis liés à la gestion des incendies de forêt, à explorer des solutions innovantes et à promouvoir les meilleures pratiques, la rencontre met également l'accent sur les initiatives marocaines et celles des autres pays membres, notamment en matière de reconstitution et de réhabilitation des forêts post-incendie.

De même, l'atelier marque le premier as-

semblement officiel des membres du réseau NENEFIRE, présidé par le Maroc, avec la présence de représentants du réseau international (Global Fire-Hub), spécialisé dans la lutte contre les feux de forêt.

S'exprimant à cette occasion, le directeur général de l'ANEF, Abderrahim Houmy, a indiqué que ce conclave, auquel participent plus de 18 pays arabes et méditerranéens, s'inscrit dans le cadre d'un programme visant à créer un réseau entre tous les pays concernés par la gestion des risques d'incendies.

Cet événement offre une occasion d'échanger des expériences et d'initier une réflexion collective sur la gestion des incendies de forêt, qui constituent une menace pour les ressources naturelles et les populations locales, a-t-il souligné, notant que cette initiative permettra de partager l'expérience marocaine qui a réalisé d'importants progrès, permettant au Maroc d'occuper une place de choix en matière de gestion des feux de forêt.

De son côté, le Secrétaire général du ministère de l'Agriculture du Royaume hachémite de Jordanie, Mohammed Al-Hiyari, a mis en avant l'importance de cet atelier qui permet de bénéficier de l'expertise du Maroc, en particulier du système d'alerte précoce qui contribue efficacement à la lutte contre les incendies, grâce à l'utilisation des satellites, et qui représente une feuille de route pour intervenir dès les premiers instants de l'incendie, réduisant ainsi les effets

dévastateurs des flammes sur le couvert végétal.

Pour sa part, le responsable principal des programmes environnementaux et forestiers au bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient, Fidaa Haddad, a souligné que les incendies sont de plus en plus fréquents dans la région, ajoutant qu'en dépit de la superficie assez limitée des zones touchées, ces incendies ont impacté de manière considérable les communautés locales, l'économie et les systèmes écologiques.

Et de poursuivre que cet atelier a été l'occasion de partager les expertises et les bonnes pratiques du Maroc dans la gestion des incendies et la préservation des espaces forestiers.

Au programme de cet événement figure, notamment, une visite de terrain dans la province de Tanger, où les participants auront l'occasion de découvrir de près les techniques et stratégies adoptées par l'ANEF pour restaurer et valoriser les écosystèmes forestiers affectés.

Cet atelier souligne l'importance de la coopération internationale et de l'engagement des pays de la région à relever les défis croissants posés par les incendies de forêt, dans un contexte marqué par le changement climatique. Il ambitionne également de renforcer les capacités locales pour assurer une gestion durable et résiliente des écosystèmes forestiers face aux enjeux socio-économiques et environnementaux.

Début des travaux du 40^{ème} Congrès national médical de la Société marocaine des sciences médicales

Les travaux du 40^e Congrès national médical de la Société marocaine des sciences Médicales, coïncide avec la commémoration du centenaire de sa fondation, débuteront ce vendredi à Casablanca. L'événement, placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, rassemblera des experts et des acteurs de la santé marocains et étrangers. Le Dr. Moulay Saïd Afif, président de l'association, a déclaré que ce congrès, qui sera organisé sous le thème: « Un siècle de recherche et de savoir, un engagement continu aux côtés du Maroc émergent, est une opportunité de mettre en avant les efforts de l'association, qui regroupe 54 associations spécialisées dans divers domaines médicaux, au service de la santé publique.

Le Dr. Afif a souligné que le congrès permettra à plusieurs experts et spécialistes de débattre de questions d'actualité liées au secteur de la santé, telles que la souveraineté sanitaire, la régionalisation du système de santé, les protocoles thérapeutiques, la protection des données personnelles des patients et la digitalisation, la gouvernance dans le domaine des médicaments et des produits de santé, ainsi que la vaccination face aux épidémies. Le congrès abordera également la mobilisation collective dans le cadre des préparatifs pour les grands événements sportifs à venir dans le pays, notamment la Coupe d'Afrique

des nations et la Coupe du monde.

Le Dr. Afif a aussi précisé que l'association poursuit son travail pour renforcer la diplomatie parallèle dans le domaine de la santé, affirmant que ce secteur constitue un levier de développement des partenariats Sud-Sud. Il a ajouté que la séance inaugurale du congrès sera marquée par l'annonce des résultats du Prix africain de la recherche scientifique, doté de 60.000 dirhams. Deux autres prix seront également décernés : le Prix maroco-libyen et le Prix de la recherche scientifique pour les jeunes médecins internes et résidents, chacun doté de 25.000 dirhams. Le Dr. Afif a révélé que le comité scientifique du congrès a reçu 950 travaux de recherche.

Concernant la célébration du centenaire de l'association, le Dr. Moulay Saïd Afif a indiqué que le congrès constituera également une occasion de revenir sur les étapes marquantes de cette société savante. Il a souligné que l'association a toujours assumé la responsabilité de faire évoluer ses missions au fil des années. De nombreux responsables et acteurs de la santé, professeurs et médecins, ont présidé et fait partie de l'association, contribuant chacun à sa manière à son développement. Cette célébration sera l'occasion de rendre hommage à leurs contributions et à leur engagement pour la santé marocaine, notamment à travers la promotion de la formation



continue dans le domaine médical, le développement de la recherche scientifique, l'élaboration de recommandations sur les bonnes pratiques, et l'unification des protocoles thérapeutiques pour standardiser les parcours de soins.

Ces efforts visent également à réduire les coûts des dépenses de santé, garantissant ainsi un accès équitable aux services de santé pour tous les citoyens, dans le respect des règles éthiques de la profession. L'association a également œuvré pour le développement de partenariats Sud-Sud dans le domaine de la santé et la signature d'accords importants, tout en ac-

compagnant et formant les futurs médecins marocains et africains. A cet effet, elle a fondé un club des jeunes médecins marocains et un autre pour les jeunes médecins africains, afin de renforcer leurs compétences et de protéger la santé des générations futures.

En ce qui concerne la situation épidémiologique actuelle liée à la rougeole, le Dr. Afif a insisté sur l'importance de saluer le travail remarquable accompli par les médecins de tous les secteurs, ainsi que par l'ensemble des équipes paramédicales et les pharmaciens dans la lutte contre la pandémie de Covid-19.

O.M

Caftan Week 2025

L'âme du Sahara marocain capturée par le caftan à Marrakech

Caftan Week annonce une édition exceptionnelle pour célébrer son 25^e anniversaire du 8 au 11 mai à Marrakech, sous le signe de la créativité et du patrimoine marocain.

Cette édition emblématique, marquant son jubilé d'argent, se déroulera sous le thème "Sahara, héritage en couture", rendant hommage à un territoire marocain au cœur de l'héritage culturel, artistique et artisanal du Royaume, indique un communiqué de "Femmes du Maroc", organi-

sateur de l'événement.

Une invitation au voyage

Cette année, Caftan Week convie son fidèle public à une immersion dans la poésie du désert marocain, vivant et lumineux. Un univers où chaque grain de sable raconte une histoire, où les créations reflètent les trésors d'une terre ancestrale et où chaque détail s'inspire des dunes mouvantes, des oasis préservées et des ciels étoilés du Sahara.

Un programme riche en créations et en émotions

Du 8 au 11 mai 2025, Marrakech deviendra le théâtre d'un voyage unique, où le caftan rencontre la magie du Sahara marocain. Masterclasses, rencontres, expositions, révélation de nouveaux talents et défilés de grands designers, soit un programme varié et innovant attend les visiteurs, précise le communiqué.

Point d'orgue de cette édition, le très attendu défilé Caftan 2025, réunira des designers marocains de renom qui continueront d'écrire l'histoire du caftan, symbole d'élégance intemporelle, tout en traçant son avenir sur la scène internationale.

Hommage vibrant au patrimoine et à la créativité

Caftan Week célèbre l'énergie créative marocaine et la richesse de ses territoires. En mettant à l'honneur le Sahara marocain, cette édition tisse un dialogue entre passé, présent et éternité, où la nature devient source d'inspiration. Une ode au Sahara marocain, terre de transmission et de création, où tradition et modernité s'entrelacent harmonieusement.

A propos de l'édition précédente

Lors de son grand retour en 2024, Caftan Week a repensé sa formule pour devenir une célébration multidimensionnelle du patrimoine marocain. Cet événement enrichi,

qui s'est déroulé sur plusieurs sites à Marrakech, a offert une immersion totale dans l'univers du caftan. Avec quatre jours dédiés à la richesse de cette tenue emblématique, cette édition a brillamment fusionné tradition et innovation, consolidant la place de Caftan Week sur la scène internationale de la mode.

Lancé en 1996 par le magazine Femmes du Maroc, Caftan est le premier défilé au Maroc exclusivement dédié à cette tenue emblématique. Depuis sa création, cet événement met en lumière l'héritage et le savoir-faire marocains, réunissant chaque année grands designers et amateurs de mode dans un cadre somptueux. Véritable plateforme de la mode marocaine, Caftan enrichit et préserve ce patrimoine tout en offrant une vitrine de choix aux jeunes talents à travers des programmes d'accompagnement et des opportunités uniques.

Selon le communiqué, Femmes du Maroc, créé en 1995, s'impose comme un magazine pionnier, dédié à l'univers féminin, à la mode et à la société marocaine moderne. Publié par le Groupe Caractères, il se distingue par son engagement en faveur des femmes et de la famille. Chaque mois, Femmes du Maroc explore la mode, la beauté et les tendances, tout en défendant des causes sociétales essentielles. A travers ses pages, le magazine contribue activement aux débats sur l'évolution de la société marocaine.



La groupie des Ghiwanistes

A l'heure où la Belgique s'apprête au baisser de rideau sur la célébration des 60 ans des accords de l'immigration belgo-marocaine, le concert donné au Bozar, à Bruxelles, a remonté le temps de quelques décennies. Plus précisément aux années 70 qui ont vu l'émergence du groupe Nass El Ghiwane puis sa traversée au travers des années, avec une aisance déconcertante et sa perpétuation après le départ de ses fondateurs. Vous l'aurez compris, le célèbre Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, chef-d'œuvre classé de Victor Horta, désormais nommé Bozar, accueillait le non moins célèbre groupe Nass El Ghiwane. Pour appréhender au mieux le parcours du groupe, sa philosophie, sa façon de travailler, l'outil de référence reste inégalement le film «Tranes» réalisé en 1981 par Ahmed El Maânoui, produit par Izza Genini et Souheil Ben Barka.

Un film oscillant entre reportage et documentaire dont le cheminement donne à voir le groupe en action, en concert, en répétition, en petites assemblées religieuses où se mêlent musique, danse et transe. Dans une très belle scène, Abderrahmane Paco est en prise avec son tambour, qu'il tente de dompter, les traits tirés, le corps en sueur, les yeux presque révoltés, au bord de la transe.

Le réalisateur aide à comprendre le «phénomène El Ghiwane», à travers les images mettant à nu la pauvreté, les affres violents de la colonisation, le mal-être des jeunes et moins jeunes, qui se traduit, sous l'accompagnement musical d'El Ghiwane, en contorsion de corps secoués par des convulsions. Leurs chants amplifiés par la musique, la danse, la transe sont utilisés à des fins thérapeutiques pour soigner les âmes et vider le trop-plein des cœurs.

C'est ça «le phénomène El Ghiwane». Et de «ça» subsistent encore de nombreuses traces observables lors de cette soirée au Bozar. Malgré le contexte d'immigration, force était de constater la vivacité de la musique «ghiwaniana» : les chansons dont les paroles ont été intégrées sont reprises en chœur par le public, toutes générations confondues. Des chansons fortes, portées par des voix puissantes, avec des messages à décoder entre les notes car la lutte contre les inégalités, la pauvreté, le racisme doit se faire subtilement sans doute. Est-ce la recette qui a permis au groupe de traverser les pires moments des années de plomb tout en chantant la révolte tue d'un peuple entier? Sans doute oui, peut-être non...

La seule certitude à affirmer sans faille est celle d'un groupe qui a laissé une empreinte tatouée dans l'âme et l'esprit d'un public nombreux dépassant les frontières marocaines et transcendant les générations.

La marque de fabrique de Nass El Ghiwane c'est la contestation poético-politique, l'attachement indéfectible au peuple, ces «petits gens» pour lesquels ils ne nourrissent qu'empathie et qu'ils écoutent avec bienveillance narrer leur vie sociale faite de pauvreté et de débrouille. Ils



expriment, avec toute la puissance de leurs voix et de leurs instruments, les silences les plus assourdissants de ceux qui leur ont chuchoté leur mal-vivre à l'oreille.

À cet égard, ils sont des «troubadours», comme les qualifiera, en ces termes, le dramaturge Tayeb Saddiki : «Ce sont des troubadours, ces personnes qui, dans l'Atlas, par groupe de 3 ou 4 arpentent les villages, de souk en souk pour chanter ce qui touche directement la population dans son quotidien. C'est ce que fait le groupe Nass El Ghiwane et c'est pour cela que les gens s'identifient à lui». Les Ghiwane sont des transmetteurs de légendes, des passeurs d'histoires racontées par leurs aînées comme le livre Larbi Batma dans «Tranes» lors d'une scène où il partage un moment intense avec sa mère. Leur musique puise ses racines dans un terreau vernaculaire et il en va de même avec leurs instruments qu'ils ont réhabilités, ceux-là même qui ont été méprisés, délaissés au profit d'autres, électriques et flambant neufs.

Qu'en est-il de cette groupie ?

À ce stade de lecture, sans doute vous interrogez-vous sur le titre de cet article? Interrogation légitime ! Retour dès lors dans les traversés du Bozar dans lequel surviendra sur scène une surprise créée par Rachid Batma enjoignant à «Saïd El Ghiwani» de le rejoindre sur les planches. Un homme, arborant lunettes de soleil, jean et taqiyah multicolore vissée sur la tête s'exécute. Emu, il raconte son histoire fusionnelle avec le groupe...

Saïd Dadsî est né en France, à Vernon le 20 novembre 1975. Issu d'une famille marocaine immigrée en France, ses parents, Dadsî Lahcen (né en 1947) et Khadija (née en 1954), Saïd trouve sa place, avec son frère jumeau Redoine, après leur frère Mohamed, au sein d'une fratrie de cinq enfants qui se verra grandir par l'arrivée de Fatih et de Leïla la petite dernière. «Nos parents nous ont élevés avec des valeurs essentielles et non négociables, celles du respect des différents cultes et cultures, la fraternité, l'entraide et la générosité. Nous avons grandi et vivons encore à Mantes-la-Jolie et nous avons grandi avec cet état d'esprit de la main tendue vers celles et ceux qui

en ont besoin», témoigne l'intéressé. Cadre dans une entreprise de métallurgie, outre sa passion pour le football et Nass El Ghiwane, il y a tout l'amour qu'il porte à ses deux filles Dina (21 ans) et Inès (19 ans).

Saïd porte en lui l'héritage d'El Ghiwane transmis par ses parents qui écoutent cette musique qui les accompagnera tout au long de la traversée entre la France et le Maroc durant les périodes estivales. «Leurs chants emplissaient l'habitacle de notre voiture et ils voyageaient avec nous avec des paroles pleines de valeurs, comme celles que nous inculquions nos parents. Leur musique a clairement nourri notre attachement à la culture marocaine», affirme-t-il. Un attachement qu'il transmet à ses filles aujourd'hui, avec le même vecteur. Un nouveau maillon à la chaîne qui n'a de cesse de s'agrandir et de se renforcer. El Ghiwane incarne pour Saïd les normes de solidarité et d'ouverture aux autres, transmises en contexte d'immigration par ses parents. À son tour, il tente, aujourd'hui, de les transmettre à ces filles, désireux de mettre en œuvre cette transmission qui permet le rapprochement intergénérationnel car Saïd, tout comme ses filles, ignorent quelquefois le sens de nombre de termes, expressions ou métaphores et se tournent alors vers leurs aînées pour glaner des explications complémentaires. «Je suis issu de l'immigration marocaine, je suis né en France, je suis franco-marocain et je porte en moi, au moins deux cultures, tandis que mes filles sont franco-marocotunisiennes, ce qui rend la transmission encore plus importante car je veux qu'elles soient à l'aise dans toutes les cultures qui les forgent. Cela nous donne l'occasion d'évoluer et de comprendre mieux nos différentes cultures en présence», explique Saïd le père. Et depuis son intégration au sein du groupe, il peut aussi compter sur les enseignements des chanteurs Rachid Batma, Hamid Batma, Omar Sayed, Youssef Bih et Abdelkrim Chifa, sans oublier Abdelwahid Machich et le manager Ahmed Chihabi.

Raconter l'histoire d'un fan, aussi super soit-il, ne relève d'aucun intérêt si elle est dénuée des contextes cités qui lui confèrent une réelle plus-value. En la matière, Saïd in-

carne l'exemple d'une des millions de personnes qui ont, avant et après lui, transmis la lignée «ghiwaniana», l'ont nourrie avec soin afin qu'elle grandisse avec force et vigueur...

Un jour, une rencontre

En février 2024, Saïd qui a fait cette fois le déplacement de Mantes-la-Jolie à Lyon, soit plus de 500 kilomètres tout de même pour aller applaudir son groupe favori, se retrouve, à côté d'un homme avec qui il discute quelques instants. Ce dernier se présente comme un proche de Rachid Larbi, ce qui fait hausser légèrement les épaules de son voisin circonspect. Or, une fois le concert terminé, Mohamed Badaoui, tel est son nom, se lève et invite Saïd à le suivre. Un Saïd médusé qui n'en croit pas ses yeux lorsqu'il se retrouve, dans la loge, face à ses idoles, en chair et en os. Lors de cette rencontre, il découvrira «des hommes d'une générosité et d'une sincérité exceptionnelles, en totale adéquation avec leur musique et leurs messages». Depuis, Saïd suit leurs pas à la trace, un peu partout à travers le monde, en partageant leur passion et leur engagement.

L'été dernier, il les accompagna à travers une tournée marocaine qui renforcera leurs liens et lui laissera des souvenirs mémorables.

Je payais plein pot pour aller les écouter et les voir. L'intégralité de mon salaire y passe parfois entre les déplacements et les hôtels mais je n'en ai cure. Je ne calcule pas pour aller les applaudir que ce soit en Belgique, en France ou au Maroc». La cerise se déposera sur le gâteau lorsque les membres du groupe déjeuneront avec la famille Dadsî dans la demeure familiale. Un moment inoubliable pour l'ensemble de la famille qui n'oubliera pas de sitôt cette atmosphère faite de partage et de convivialité, avec, en prime, un mini concert improvisé dédié spécialement aux Dadsî.

Quant à Rachid Batma, le chanteur du groupe, il évoque Saïd de façon fraternelle et décrit un homme qui «plus qu'un frère fait partie de la troupe. C'est un Ghiwani, notre ambassadeur et l'un des nôtres». Dont acte dans le livret de famille !

Par Fatïha Saïdi

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

CE QUI NOUS ENDOURE	↓	CARDINAUX	GRAND CRABE	MÉTAL SIFFLÉ	↓	INSATISFAIT	CHEVAL	↓	QUARTIER DE BOSRA	POSSESSIF	ATTENTION
CULTE DU MOI	→										
LAMBIN	→					QUARTIER DE PARIS	TRAVESTI BÊTE À BOIS				
		ANNONCE UNE SUITE		BISTROT RÈGLE					MET AU POINT	LETTRES DE SUAREZ	
LITHIUM CINÉASTE	→										
			GAMIN		ADVERBE ZINC			PALEFRANIER BICEPS			
CHANCE		MUSIQUE AFRICAINE								PRONON	PIÈDES-TAUX
				GRECQUE			OISEAU ÉCHASSIER				
À QUI MIEUX MIEUX		ROMAINS INDIVIDU			FAUSSE NOTE		SEUL				
PRONOM	→		FELU VERT				CHROME			CÉANS	
PRESSE	→				PARTIE D'UN ANGLE	EN EAU	CALOT NEPTUNIUM				
LETTRES DE CONRAD	→		IMPRESARIO						DÉMONSTRATIF		
RÈGLE PLATE	→		BRUIT DES VAGUES								

Solution mots flechés d'hier

CANCA REX	J	BOUY A BOUT	SAPOUN	C	CONDU RENT	POISSON	D'	CLIFF NOTE	R	FIXER L'ÉTENDU	CONVOI
MAL	A	U	R	A	BOUYE	D	E	F	I	L	E
CHASSE CURÉ	S	T	A	B	L	E	A	V	I	S	
VERU P-ARLE FAVRE	D	E	F	E	A	N	E	M	A	E	T
VERU P-ARLE FAVRE	R	E	E	L	DON	O	C	T	R	O	I
VERU P-ARLE FAVRE	I	R	O	I	E	N	U	E	-	I	M
VERU P-ARLE FAVRE	F	A	N	S	A	C	L	S	O		
VERU P-ARLE FAVRE	P	C	P	I	S	T	I	N			
VERU P-ARLE FAVRE	T	R	O	M	P	A	I	A	V	S	
VERU P-ARLE FAVRE	V	E	R	O	T	A	N	E			
VERU P-ARLE FAVRE	O	G	R	E	O	K					
VERU P-ARLE FAVRE	B	E	A	T	I	T	U	D	E	N	U
VERU P-ARLE FAVRE	M	U	E	T	R	U	I	N	E	E	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentakb
Alain Bouahy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafer

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriam Rahane
Khadija Halali
Mariama Parki
Elkandoussi Elbraoudi

Révision
Abdelouassam Warrach

Secrétariat
Ayesha Tabba

Photographe
Ahmed Lazaki

Correspondants
Ahmedou El Katib (Ladyoune)
Abdelali Khellad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sabounou
Khali Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61 94 94

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@liberation.ma

Youssef El Gabs

Mouna El Youssef
Leolma Baghdadli
Latifa Mounib
Rkia At Dahman
Sihem Zaiter
Fadwa Chouki

**44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10**

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAFRESS
Dossier de presse
130/04

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب ojb MAROC

2017 www.ojb.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2						■				
3				■				■		
4										■
5			■						■	
6						■				
7		■						■		
8						■				
9			■							
10				■				■		

HORISONTALEMENT

- 1 - Attestation
- 2 - Vaste étendue - Première capitale du Japon
- 3 - Particule de langage - Soir-faire - Poussé
- 4 - Pour chien méchant
- 5 - Gordonnant - Pierre tombale
- 6 - Précise - Epée
- 7 - Arme de rapace - Le matin
- 8 - Confirmé - Preste
- 9 - Saint des Pyrénées - Coupe
- 10 - Choisi - Bâbéli - Gagné

VERTICALEMENT

- 1 - Hâte habituelle
- 2 - Prête un de ses organes - Prise de l'air
- 3 - Laes - Demi-mouche
- 4 - Possessif - Corps issus d'acides et d'alcools
- 5 - Non correspond
- 6 - Parte en éclats - Indicateur
- 7 - Entendement
- 8 - Galéon - Rose à gorge - Paléopède
- 9 - Prépare au tir - Chat domestique non castré
- 10 - Groupe - Délaté

Grilles de sudoku

Facile			Moyen		
5	2		1		4
		5	2	3	1 6
		8	4	7	
2	5		9	8	4 6
1	4	6	3		2 8
	8		6	4	
5	9	6	7	3	
4			5	6	7

Difficile			Expert			
		4	2			1
3	1		4	7		5
9	3				5	
	1		4	8	3	2
	7				6	3
	4	8	6		1	9
5				1	7	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile			Moyen					
8	7	2	9	1	3	5	6	4
3	6	1	4	5	8	7	2	9
9	5	4	2	7	6	1	3	8
2	9	5	7	6	4	3	8	1
7	4	8	1	3	2	9	5	6
1	3	6	5	8	9	2	4	7
5	8	7	6	2	1	4	9	3
6	2	9	3	4	7	8	1	5
4	1	3	8	9	5	6	7	2

Difficile			Expert					
7	5	2	6	9	4	8	3	1
3	1	9	2	5	8	7	6	4
4	8	6	7	1	3	2	5	9
8	4	1	5	3	7	9	2	6
5	2	3	1	6	9	4	8	7
6	9	7	4	8	2	5	1	3
2	7	5	3	4	6	1	9	8
1	6	8	9	7	5	3	4	2
9	3	4	8	2	1	6	7	5

Moyen			Expert					
8	1	9	4	6	5	7	3	2
3	6	2	7	9	1	4	8	5
4	7	5	2	8	3	6	9	1
6	9	7	5	4	2	3	1	8
1	5	8	6	3	7	2	4	9
2	4	3	9	1	8	5	6	7
9	2	1	3	5	4	8	7	6
7	8	4	1	2	6	9	5	3
5	3	6	8	7	9	1	2	4

Expert								
9	6	1	2	3	5	7	8	4
5	4	2	6	8	7	3	1	9
8	3	7	1	4	9	6	2	5
1	2	5	3	7	4	8	9	6
6	8	3	9	1	2	4	5	7
7	9	4	5	6	8	1	3	2
3	1	9	7	2	6	5	4	8
4	5	6	8	9	1	2	7	3
2	7	8	4	5	3	9	6	1

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	N	O	N	O	B	S	T	A	N	T
2	A	P	O	D	E	■	E	■	O	U
3	R	I	M	E	■	S	N	O	B	E
4	C	U	■	S	A	I	T	■	E	■
5	O	M	O	■	S	T	A	B	L	E
6	T	■	T	R	I	E	■	E	■	L
7	I	D	E	A	L	■	A	R	M	E
8	Q	U	E	M	A	N	D	E	■	V
9	U	E	■	E	H	O	N	T	E	E
10	E	L	U	S	■	N	E	S	T	E

Economie

Maroc : Le déficit budgétaire à 3,9 MMDH à fin janvier

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 3,9 milliards de dirhams (MMDH) à fin janvier 2025, contre un excédent budgétaire de 2,3 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 16,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un excédent du Trésor de 2,3 MMDH à fin janvier 2024, précise la TGR dans son récent Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP).

Les recettes ordinaires brutes se sont établies à 33,9 MMDH, contre 28 MMDH à fin janvier 2024, en hausse de 21,2%, poursuit la même source, expliquant cette situation par l'augmentation des impôts directs de 57,3%, des impôts indirects de 17,2%, des droits d'enregistrement et de timbre de 2,5%, et par la baisse des droits de douane de 15,2% et des recettes non fiscales de 27,5%, rapporte la MAP.

Concernant les dépenses ordinaires, elles ont augmenté de 75,7% provenant de la hausse de 79,6% des dépenses de biens et services, de l'augmentation de 4% des charges en intérêts de la dette, et de la hausse de 199,2% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Pour ce qui est des dépenses émises au titre du budget général, elles ont atteint 55,4 MMDH à fin janvier 2025, en hausse de 50,1% par rapport à leur niveau à fin janvier 2024, en raison de l'augmentation de 80,9% des dépenses de fonctionnement, de 4,9% des dépenses d'investissement et de 2,2% des charges de la dette budgétisée.

Ledit bulletin révèle aussi que les recettes des CST ont atteint 33,3 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,2 MMDH, contre 10,4 MMDH à fin janvier 2024.

S'agissant des dépenses émises, elles ont été de 16,8 MMDH et intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 288 MDH. Le solde de l'ensemble des CST s'élève à 16,5 MMDH.

Par ailleurs, les recettes des SEGMA se sont élevées à 147 MDH à fin janvier 2025, en hausse de 33,6% par rapport à l'année précédente.

Aviation civile

Le Maroc choisi pour accueillir le GISS 2026



Le Maroc a été choisi pour accueillir la 5ème édition du Symposium mondial sur le soutien à la mise en œuvre (GISS) dans le domaine de l'aviation civile, qui se tiendra en avril 2026 à Marrakech, a-t-on annoncé mercredi à Abou Dhabi.

Cette décision a été prise à la clôture de la 4^e édition du symposium, organisée par l'Autorité générale de l'aviation civile des Emirats arabes unis et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), avec la participation de représentants des 193 Etats membres de l'organisation, dont le Maroc.

A cette occasion, le ministre du Transport et de la Logistique, Abdelssamad Kayouh, qui a présidé la délégation marocaine lors du symposium, a

indiqué que ce choix reflète l'engagement profond du Maroc à développer le secteur de l'aviation et à garantir un transport aérien sûr, durable et efficace, en droite ligne avec les objectifs stratégiques de l'OACI, rapporte la MAP.

Ce choix, a-t-il dit, constitue une source de fierté pour le Maroc et témoigne de la confiance accordée au Royaume par l'OACI, ajoutant que l'accueil de cet événement mondial "nous incite, en tant que ministère et secteur, à redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs fixés, conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, notamment dans le domaine de l'industrie aéronautique, du renforcement de la flotte aérienne marocaine, ou encore

du développement et de l'amélioration du trafic aéroportuaire".

Dans la foulée, M. Kayouh s'est entretenu avec le président du Conseil de l'OACI, Salvatore Sciacchitano. La réunion a porté sur les moyens de renforcer la coopération entre le Maroc et l'organisation, notamment en matière de sécurité aérienne, de sûreté et de durabilité de l'aviation, en plus des questions ayant trait à la formation et au perfectionnement des cadres marocains dans le domaine de l'aviation civile, ainsi que du soutien que l'OACI pourrait apporter à ce niveau.

A rappeler que M. Kayouh a affirmé, lors des travaux de cette édition, que le Maroc a réussi à améliorer le niveau de sécurité et de sûreté de l'avia-

tion civile, grâce à son engagement envers les objectifs stratégiques de l'OACI, qui offrent un cadre mondial de coopération et d'échange d'expertises dans ce domaine, ajoutant que le Maroc participe activement aux différentes initiatives de l'OACI et applique les normes internationales en vigueur, renforçant ainsi la confiance des voyageurs ainsi que des acteurs majeurs du secteur, comme les compagnies aériennes, les industriels et les fournisseurs.

Les travaux du symposium, marqué par le lancement de la première édition de l'initiative émiratie "Marché mondial de l'aviation durable", se sont articulés autour de thématiques axées notamment sur la durabilité et l'intégration de l'IA dans l'aviation civile.

Pêche : Hausse de la valeur des produits commercialisés de 22% en janvier

Les produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale ont enregistré, en termes de valeur, une croissance de 22% à plus de 1,41 milliard de dirhams (MMDH) en janvier 2025, selon l'Office national des pêches (ONP).

Le poids de ces produits s'est établi à 30.429 tonnes (T), en repli de 13% par rapport à janvier 2024, indique l'ONP dans son récent rapport sur les statistiques de la pêche côtière et artisanale au Maroc.

Par espèce, les débarquements des algues, des poissons pélagiques et des crustacés ont reculé respectivement de 100%, de 34% et de 14%. En revanche, les coquillages, les céphalopodes et le poisson blanc ont augmenté respectivement de 34%, de 12% et de 5%.

Par ports, un total de 2.035 T de produits de la pêche côtière et artisanale a été débarqué dans les entrées portuaires méditerranéennes à fin janvier 2025, en augmentation de 7%. En termes de valeur, ces ports ont enregistré une hausse de 17% à près de 123,94 millions de dirhams (MDH).

S'agissant des ports situés sur l'Atlantique, ils ont baissé, en poids, de 14% à 28.394 T, tandis que leur valeur a augmenté de 22% à environ 1,28 MMDH.

Sociétés cotées : L'AMMC publie les déclarations mensuelles de janvier 2025 relatives au programme de rachat

L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) a publié, mercredi, les déclarations mensuelles du mois de janvier 2025 relatives au programme de rachat par les sociétés cotées de leurs propres actions.

Ainsi, BCP a acheté 1.000.071 actions dans le cadre du programme de rachat (PR) et du contrat de liquidité (CL) au cours moyen pondéré de 284,40 dirhams et a cédé 42.544 actions au cours moyen pondéré de 283,74 dirhams, fait

savoir l'AMMC. A la fin du mois de janvier dernier, le nombre d'actions détenues par BCP s'est situé à 1.136.340 actions, précise la même source.

De son côté, Maroc Telecom a procédé, sur le marché marocain, à l'achat de 108.134 actions au cours moyen pondéré de 91,10 dirhams et la vente de 440.644 actions au cours moyen pondéré de 90,32 dirhams. Maroc Telecom détient encore 8.000 actions sur le marché marocain.

USD/MAD : AGR maintient ses prévisions à horizons 1, 2 et 3 mois

Attijari Global Research (AGR) a maintenu, dans sa note "Weekly Mad Insights - Currencies" couvrant la période du 03 au 07 février, ses prévisions de la paire USD/MAD à horizons 1, 2 et 3 mois.

Ces projections tiennent compte des prévisions de la parité EUR/USD et des conditions de liquidité sur le marché des changes, fait savoir AGR dans cette note.

Les prévisions EUR/USD des brokers ressortent d'une très légère appréciation de l'euro par rapport au dollar jusqu'à horizon 3 mois comparativement aux niveaux spots, fait savoir

la même source.

De leur côté, les spreads de liquidité du dirham devraient se resserrer très légèrement à horizons 1 mois puis 2 mois et 3 mois par rapport au niveau spot, estiment les experts d'AGR.

Dans ces conditions, les niveaux cibles de la parité USD/MAD ressortent à 10,01; 10,06 et 10,06 sur des horizons de 1, 2 et 3 mois contre un cours spot de 10,01.

Parallèlement, les niveaux cibles de la parité EUR/MAD ressortent à 10,35, 10,40 et 10,40 à horizons 1, 2 et 3 mois contre un cours spot de 10,40.

Le Maroc, un marché idéal pour l'expansion des franchises américaines

Le Maroc, avec son économie dynamique et sa main-d'œuvre jeune et motivée, constitue un marché idéal pour l'expansion des franchises américaines, a affirmé, mercredi à Casablanca, la consule générale des Etats-Unis à Casablanca, Marissa Scott.

"Grâce à un climat d'investissement stable et attractif, plusieurs enseignes américaines ont déjà réussi leur expansion au Maroc", a fait remarquer Mme Scott qui intervenait lors du coup d'envoi de Morocco Franchise Exhibition 2025, initié par la Fédération marocaine de la franchise.

Mettant en lumière le potentiel du marché marocain pour les entreprises américaines, elle a estimé que la collaboration des franchises américaines avec des entrepreneurs marocains, contribue à la

création d'emplois et au renforcement des liens économiques entre les deux pays, rapporte la MAP.

"Avec la demande croissante de produits et services diversifiés, le modèle de la franchise offre une plateforme efficace pour le développement des affaires", a-t-elle soutenu.

Ainsi, elle a réitéré l'engagement de la mission américaine au Maroc à soutenir les entrepreneurs et les entreprises cherchant à élargir leur portée, que ce soit par le biais de la franchise ou d'autres modèles innovants.

Le Morocco Franchise Exhibition 2025 connaît la participation de plus de 100 exposants issus de divers secteurs dans l'objectif de promouvoir l'implantation et l'expansion de nouvelles franchises.

Inauguré en présence du



ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, du président de la Chambre de commerce, d'industrie et de services de Casablanca-Settat (CCIS-CS), Hassan Berkani, ce

salon table sur près de 10.000 visiteurs.

Cette édition est marquée par l'organisation de conférences et ateliers animés par des experts autour des théma-

tiques clés, notamment les meilleures stratégies de développement des franchises, les mécanismes de financement, et les opportunités d'implantation sur le marché africain.

La tournée régionale de l'ONMT fait escale à Ouarzazate

La tournée régionale de l'Office national marocain du tourisme (ONMT) visant à renforcer les liens avec les opérateurs touristiques de la région, a fait escale mercredi à Ouarzazate.

Après plusieurs étapes réussies à travers le Royaume, la délégation de l'ONMT fait escale ainsi dans la région de Drâa-Tafilalet, dont les potentialités de développement touristiques sont ambitieuses, indique un communiqué de l'ONMT.

En engageant un dialogue direct avec les acteurs clés de la région, l'ONMT souhaite écou-

ter, échanger et comprendre les attentes et les défis auxquels fait face le secteur touristique local, ajoute la même source.

Cette étape est particulièrement importante pour affiner la stratégie régionale et mettre en place des actions adaptées à la promotion du tourisme dans cette région au potentiel exceptionnel, rapporte la MAP.

La région de Drâa Tafilalet représente un atout majeur pour le tourisme marocain, tant pour les visiteurs en quête de découverte culturelle que pour les professionnels du cinéma attirés par ses paysages spectaculaires.

L'un des axes majeurs de cette tournée est de renforcer la visibilité de chaque région auprès des principaux acteurs de l'industrie touristique mondiale. L'ONMT, dirigé par Achraf Fayda, ambitionne de positionner la région comme une destination incontournable, en mettant en avant ses particularités et en développant des partenariats stratégiques avec des tour-opérateurs et des plateformes de réservation internationales et en multipliant les dessertes aériennes directes.

Cette approche, poursuit le communiqué, s'inscrit dans le

cadre d'une vision plus large visant à construire une promotion touristique différenciée pour chaque région du Maroc. Ainsi, en mettant en avant les spécificités de chaque destination, l'ONMT entend diversifier l'offre touristique nationale et répondre aux attentes d'une clientèle internationale de plus en plus segmentée.

Après Ouarzazate, la tournée régionale de l'ONMT se poursuivra avec une étape prévue en fin de semaine à Fès, puis se poursuivra la semaine prochaine dans la région de l'Oriental, suivie de Dakhla, puis la semaine suivante Béni

Mellal et Tanger.

Cette tournée régionale, qui s'inscrit dans une dynamique nationale de relance du secteur touristique, permet de consolider une approche concertée entre l'ONMT, les Conseils régionaux de tourisme (CRT) et les autorités locales.

L'objectif final étant de mettre en place une stratégie performante et pérenne qui garantira un développement harmonieux et durable du tourisme dans toutes les régions du Royaume.

Festival international "L'Ame des cultures" à Essaouira

"Nos spiritualités en partage : entre éthique et esthétique"

La ville d'Essaouira, reconnue pour son riche patrimoine en tant que symbole du pluralisme culturel et du vivre-ensemble, s'apprête à accueillir la troisième édition du Festival international "L'Ame des cultures", qui se tiendra du 21 au 23 février, sous le thème "Nos spiritualités en partage : entre éthique et esthétique".

Cet événement, co-organisé par l'association "Jeunes de l'art Authentique pour le samaâ et le patrimoine" de la Zaouïa Qadiriyya d'Essaouira, la Fondation Trois cultures de la Méditerranée et la Fondation Machado de Séville, vise à promouvoir le dialogue interreligieux, la diplomatie spirituelle et la compréhension culturelle, en mettant en lumière la relation entre l'éthique et l'esthétique dans les traditions spirituelles du monde, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

"Essaouira incarne depuis des siècles un modèle exceptionnel de coexistence religieuse et culturelle, où les traditions musulmanes, juives et chrétiennes ont su s'entrelacer dans un esprit d'harmonie", relève la même source, notant que cette édition s'inscrit pleinement dans cette dynamique et vient affirmer l'engagement de la ville en faveur des valeurs de tolérance, d'ouverture et de dialogue.

Pensée, musique et art s'unissent ainsi pour interroger les liens profonds entre la spiritualité, l'éthique et l'expression artistique, à travers



les traditions culturelles et religieuses universelles, précise le communiqué.

Et d'ajouter que cette 3e édition réunira des penseurs, des religieux, des artistes et des universitaires de renom, qui exploreront les dimensions éthiques et esthétiques des spiritualités au fil d'un programme riche en conférences, débats et performances artistiques.

Parmi les invités de cette édition figurent Ali Daoudi, imam et conseiller religieux aux Pays-Bas, Miryam Attias, sociologue et experte en médiation culturelle, José Antonio Fernández Cabrero, président de la Confrérie de la Macarena à Séville, Omama Aouad, ancienne ambassadrice du Maroc au Panama,

Fawzi Skali, anthropologue et chercheur en sciences religieuses, Manuel Bénicho, anthropologue au Centre Jacques Berque de Rabat, Kais Ben Yahya, poète, musicien et penseur soufi, ainsi que le rabbin Rassi David, représentant de la communauté juive d'Essaouira.

Le festival sera marqué par des performances musicales, des rituels spirituels partagés et des expressions artistiques mettant en avant la beauté et la profondeur du sacré, avec à la clé des concerts de musiques soufies musulmanes, chrétiennes et juives, un défilé soufi dans les ruelles de la Cité des Alizés, outre des séances de "dhikr" et de chant spirituel livrés par des artistes et confréries venus du Maroc et

d'Espagne.

Cette édition mettra aussi en valeur les liens entre spiritualité et artisanat, avec la remise symbolique d'une croix en bois sculptée à Essaouira à la Confrérie du Christ Couronné de Séville, et l'organisation d'ateliers dédiés aux arts sacrés et aux traditions artisanales soufies.

Cité dans le communiqué, Hicham Dinar, fondateur et directeur du festival, souligne que "cette édition offrira une réflexion inédite sur la manière dont la spiritualité s'exprime à travers l'éthique et l'esthétique, confirmant ainsi la place d'Essaouira comme capitale mondiale de la diplomatie spirituelle".

Cette manifestation culturelle tend à mettre en relief les valeurs universelles et spirituelles et ce, en droite ligne avec la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui ne cesse d'œuvrer en faveur d'un dialogue interreligieux harmonieux, a-t-il ajouté.

Le Festival international "L'Ame des cultures" est un rendez-vous annuel majeur qui célèbre l'héritage spirituel commun des peuples à travers l'art, la pensée et la musique.

"En mettant cette année l'accent sur le lien entre éthique et esthétique dans les traditions spirituelles, il incarne pleinement l'engagement du Maroc pour la paix, le pluralisme et l'ouverture, et affirme une nouvelle fois le rôle clé d'Essaouira comme un haut lieu du dialogue spirituel et culturel universel", conclut le communiqué.

Lancement à Rabat de la première édition du "Kitab connect festival"

La première édition du "Kitab connect festival", un événement culturel dédié à la célébration du livre sous toutes ses formes, a été lancée mercredi à Salé, à l'initiative de l'Université internationale de Rabat (UIR).

Ce rendez-vous culturel a pour objectif de promouvoir la lecture comme un outil de citoyenneté, tout en œuvrant à mettre en place une plateforme de dialogue, d'échange et de célébration autour du livre, de la littérature et de la création intellectuelle, à l'ère de l'intelligence artificielle et de la digitalisation.

S'exprimant à cette occasion, le doyen du collège des sciences sociales au sein de l'UIR, Farid El Asri, a indiqué que cet événement se veut un espace de

convergence, d'inclusion et de partage entre auteurs, poètes et professionnels du monde de l'édition, soulignant que cette rencontre s'inscrit dans l'esprit de la désignation par l'UNESCO de "Rabat capitale mondiale du livre" pour l'année 2026.

Il a, en outre, insisté sur la mise en avant du bilinguisme à travers des ateliers tenus dans les deux langues arabe et français, expliquant que la réflexion sur le devenir des métiers de l'édition a motivé l'idée de créer une formation de master exécutif sur les métiers de l'écrit, qui démarrera en septembre 2025 et qui couvre toute la palette du métier de l'écrit.

De son côté, Catherine Laulhère,

membre du comité d'organisation de cet événement, a insisté sur l'idée de réconcilier les étudiants et la lecture, qui se traduit par une volonté de transmission du savoir et des arts, mettant l'accent sur les activités participatives organisées dans ce cadre, telles que les ateliers d'écriture créative et les discussions ouvertes.

Cet événement, a-t-elle dit, invite un parterre d'écrivains, d'auteurs et de poètes venus des quatre coins du monde pour échanger sur des thématiques liées à l'écriture et à la lecture et pour mener une réflexion sur comment la littérature peut procurer du plaisir dans la vie et transmettre des messages de paix, de solidarité et d'humanité.

Étalé sur trois jours, "Kitab connect festival" s'adresse aux étudiants, aux chercheurs et aux écrivains, mais aussi à un public plus large curieux de découvrir ou de redécouvrir le monde fascinant des lettres. Il ambitionne de devenir un rendez-vous annuel incontournable sur la scène culturelle nationale et internationale.

Au programme de cet événement, des conférences, des tables rondes, des ateliers interactifs et des expositions, auxquels prennent part des figures emblématiques de la littérature marocaine et internationale venues pour partager leurs expériences et inspirer le public.

Le SG de l'OCI souligne le rôle de la culture dans la promotion des valeurs humaines

Le secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Hissein Brahim Taha, a souligné, mercredi à Djeddah, l'importance de la culture en tant que levier de développement global des pays islamiques et comme "soft power" qui rapproche les cultures du monde.

S'adressant à la 13ème Conférence islamique des ministres de la Culture sur le thème "L'impact de la culture sur le développement socio-économique", M. Taha a indiqué que la culture jette des ponts de compréhension et de fraternité, promeut les valeurs humaines des sociétés et contribue à créer des espaces de rencontre et d'échange de vues sur les questions importantes pour les pays membres de l'Organisation, en particulier celles relatives au développement humain.

Le travail culturel dans son concept global représente un outil pour la promotion des valeurs islamiques intemporelles basées sur la science et la dignité humaine, la consolidation du patrimoine culturel islamique et l'échange des expériences en matière de créativité et d'innovation culturelle, artistique et scientifique, a-t-il noté.

Au-delà de l'expression de l'individualité et des identités nationales, la culture dans sa conception contemporaine a la capacité d'influencer directement et indirectement l'identité économique des pays à travers la promotion du tourisme culturel, le soutien aux industries culturelles et créatives et

la création de systèmes durables de croissance économique, a fait remarquer le SG de l'OCI.

Cet impact, a-t-il ajouté, se traduit aussi par le renforcement de la compétitivité des pays sur les marchés mondiaux et la consolidation des spécificités nationales grâce à des produits qui reflètent la culture, l'histoire et la civilisation des pays, constituent un attrait pour les investissements internationaux et contribuent à stimuler les exportations.

A cet égard, M. Taha a expliqué que les arts, la culture et le tourisme culturel sont devenus des pôles industriels au-

tonomes qui nécessitent des capitaux, des mécanismes de commercialisation et un personnel qualifié capable de transformer les produits culturels en une importante valeur ajoutée au PIB et en un mécanisme de promotion de la civilisation des pays.

Le soutien aux industries culturelles et créatives devrait faire partie intégrante de la vision relative à la diffusion et la rénovation de la culture islamique et la mise en valeur de ses apports dans les domaines de la littérature, des arts, de la science, de la technologie de la communication, a insisté le SG de l'OCI.



مُنظمة التعاون الإسلامي
Organisation of Islamic Cooperation
Organisation de la Coopération Islamique

Bouillon de culture

Rencontre

La chaire "Fatima Mernissi" de l'école supérieure HEM a organisé, mercredi à Rabat, une rencontre sous le thème "La Palestine à travers des yeux marocains", pour la présentation du livre "Palestine, mémoire des résistances", de l'écrivain et poète Mohamed Bennis.

Cette rencontre, organisée en partenariat avec la Fondation Hiba, a été l'occasion de se pencher sur le contenu de cet ouvrage qui regroupe des extraits rédigés par des pionniers de la pensée, de la littérature et de la culture en Palestine, dans le monde arabe et en Occident, concernant la question palestinienne.

A cette occasion, Mohamed Bennis a souligné l'importance de la dimension culturelle de la cause palestinienne, notant que l'ouvrage comprend de nombreux extraits tirés de livres, de textes narratifs et poétiques, ainsi que d'articles et de recherches écrits par des figures symboliques et une élite de penseurs venus de différents horizons du monde sur cette cause et sa profondeur.

Journée d'étude

Le Groupe histoire, civilisation et éducation et le Département de l'histoire géographique du Centre régional des métiers de l'éducation et de la formation de Kénitra, organisent, lundi prochain, une journée d'étude placée sous le thème "Histoire et mémoire".

Cette journée, qui débutera à 14h00, sera animée par Abderrahim Hasnaoui, enseignant au centre, et un professeur de psychologie cognitive à la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université Ibn Tofail.

En Chine, un film d'animation explose le box-office et suscite la fierté

Le film d'animation chinois "Ne Zha 2", superproduction inspirée d'une légende traditionnelle, vient de pulvériser plusieurs records au box-office, pour devenir le plus gros succès d'une oeuvre cinématographique en Chine.

Ce récit d'une jeune divinité rebelle, qui combat des dragons et des personnages maléfiques, est devenu le premier film au monde à dépasser le milliard de dollars de recettes sur un seul marché.

Il dépasse ainsi "Star Wars, épisode VII: Le Réveil de la Force", qui avait rapporté 936 millions de dollars aux Etats-Unis en 2015.

Sorti le 29 janvier pour coïncider avec les vacances du Nouvel An lunaire, période où beaucoup de Chinois se rendent au cinéma en famille, le film donne ainsi un coup de fouet à l'industrie cinématographique nationale.

Car en 2024, les recettes au box-office avaient chuté de 23% par rapport à l'année précédente.

Suite d'un premier film, "Ne Zha 2" (prononcer "Neu-Djâ") s'appuie sur la demande croissante du public pour une production inspirée de la culture traditionnelle, de qualité et qui fait

appel aux dernières technologies.

Une source de fierté pour les spectateurs.

"Ne Zha est profondément ancré dans la culture chinoise", déclare à l'AFP Gao Zhen, 36 ans. "On s'identifie bien aux personnages et aux références culturelles", explique cet homme qui a vu le film en famille.

Les spectateurs soulignent également la qualité des effets spéciaux. La preuve selon eux que les productions chinoises peuvent faire aussi bien, voire parfois mieux, que celles d'Hollywood.

"Les films étrangers ont parfois des effets visuels vraiment exceptionnels. Mais le cinéma chinois maîtrise désormais également ces techniques", estime M. Gao.

"J'avais l'habitude de préférer les films d'animation occidentaux, comme ceux de Disney ou Pixar. Mais aujourd'hui, l'animation chinoise est devenue de meilleure qualité et je préfère les productions nationales", déclare à l'AFP Qu Peihong, une femme de 26 ans.

En neuf jours seulement, "Ne Zha 2" a battu les records nationaux du box-

office, passant devant l'épopée de science-fiction "The Wandering Earth" (2019) et le film de guerre patriotique "La Bataille du lac Changjin" (2021).

Après une année 2024 marquée par une quasi-pénurie de films à succès, "Ne Zha 2" a "renforcé la confiance des gens dans l'industrie" cinématographique nationale, estime Qu Peihong.

Selon la presse chinoise, le réalisateur Jiao Zi (de son vrai nom Yang Yu) a déclaré avoir d'abord essayé de travailler avec des partenaires internationaux, mais les résultats de sa recherche n'étaient pas à la hauteur de ses attentes.

Il aurait donc finalement préféré faire appel à une équipe entièrement chinoise.

Des spectateurs disent avoir vu dans certaines scènes du film des références géopolitiques cachées, comme par exemple le palais du méchant, qui leur rappelle le Pentagone ou la Maison Blanche.

L'équipe du film n'a pas commenté ces rumeurs.

"Ce film a largement dépassé mes attentes. C'était vraiment passionnant. En sortant, j'ai aussi ressenti un senti-

ment de fierté en tant que Chinois", déclare à l'AFP Zhang Zhengfa, une jeune femme de 22 ans, la Chine n'étant pas forcément habituée à produire des productions d'une telle qualité visuelle et narrative.

"Je pense qu'il y en aura d'autres à l'avenir. Je pense que ce n'est que le début", souligne-t-elle.

Le succès du film prouve que "l'animation chinoise est devenue un acteur majeur du secteur et peut rivaliser avec Disney et les dessins animés japonais sur le marché chinois", déclare Ying Zhu, une spécialiste du cinéma chinois.

Le film a "transformé une histoire traditionnelle en un conte moderne sur l'individualité, ce qui touche une corde sensible chez les spectateurs", indique-t-elle.

Mais "Ne Zha 2", basé sur une légende peu connue en dehors de la Chine, arrivera-t-il à trouver son public sur les marchés occidentaux?

"Je ne pense pas que (les spectateurs étrangers) auront une compréhension de l'histoire aussi poussée que nous, forcément. Mais j'espère que ce film les aidera à comprendre la culture chinoise", déclare Qu Peihong.

Dix-neuvième chapitre

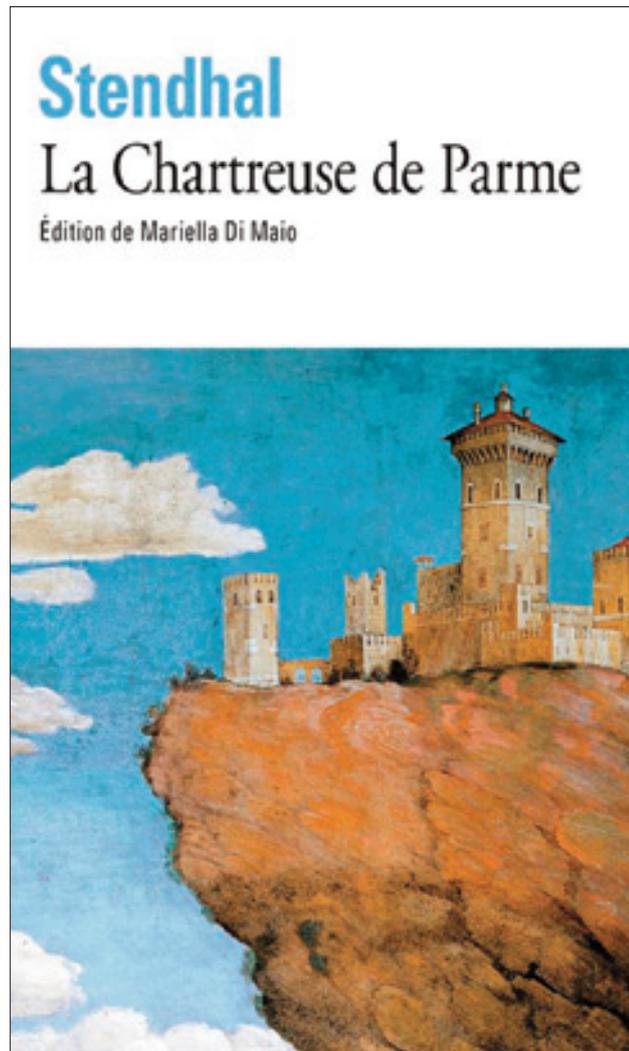
L'ambition du général Fabio Conti, exaltée jusqu'à la folie par les embarras qui venaient se placer au milieu de la carrière du premier ministre Mosca, et qui semblaient annoncer sa chute, l'avait porté à faire des scènes violentes à sa fille ; il lui répétait sans cesse, et avec colère, qu'elle cassait le cou à sa fortune si elle ne se déterminait enfin à faire un choix ; à vingt ans passés il était temps de prendre un parti ; cet état d'isolement cruel, dans lequel son obstination déraisonnable plongeait le général, devait cesser à la fin, etc., etc.

C'était d'abord pour se soustraire à ces accès d'humeur de tous les instants que Clélia s'était réfugiée dans la volière ; on n'y pouvait arriver que par un petit escalier de bois fort incommode, et dont la goutte faisait un obstacle sérieux pour le gouverneur.

Depuis quelques semaines, l'âme de Clélia était tellement agitée, elle savait si peu elle-même ce qu'elle devait désirer, que, sans donner précisément une parole à son père, elle s'était presque laissé engager. Dans un de ses accès de colère, le général s'était écrié qu'il saurait bien l'envoyer s'ennuyer dans le couvent le plus triste de Parme, et que, là, il la laisserait se morfondre jusqu'à ce qu'elle daignât faire un choix.

— Vous savez que notre maison, quoique fort ancienne, ne réunit pas 6.000 livres de rente, tandis que la fortune du marquis Crescenzi s'élève à plus de 100.000 écus par an. Tout le monde à la cour s'accorde à lui reconnaître le caractère le plus doux ; jamais il n'a donné de sujet de plainte à personne ; il est fort bel homme, jeune, fort bien vu du prince, et je dis qu'il faut être folle à lier pour repousser ses hommages. Si ce refus était le premier, je pourrais peut-être le supporter ; mais voici cinq ou six partis, et des premiers de la cour, que vous refusez, comme une petite sottise que vous êtes. Et que deviendriez-vous, je vous prie, si j'étais mis à la demi-solde ? quel triomphe pour mes ennemis, si l'on me voyait logé dans quelque second étage, moi dont il a été si souvent question pour le ministère ! Non, morbleu ! voici assez de temps que ma bonté me fait jouer le rôle d'un Cassandre. Vous allez me fournir quelque objection valable contre ce pauvre marquis Crescenzi, qui a la bonté d'être amoureux de vous, de vouloir vous épouser sans dot, et de vous assigner un douaire de 30.000 livres de rente, avec lequel du moins je pourrai me loger ; vous allez me parler raisonnablement, ou, morbleu ! vous l'épousez dans deux mois !...

Un seul mot de tout ce discours avait frappé Clélia, c'était la menace d'être



mise au couvent, et par conséquent éloignée de la citadelle, et au moment encore où la vie de Fabrice semblait ne tenir qu'à un fil, car il ne se passait pas de mois que le bruit de sa mort prochaine ne courût de nouveau à la ville et à la cour. Quelque raisonnement qu'elle se fit, elle ne put se déterminer à courir cette chance : Être séparée de Fabrice, et au moment où elle tremblait pour sa vie ! c'était à ses yeux le plus grand des maux, c'en était du moins le plus immédiat.

Ce n'est pas que, même en n'étant pas éloignée de Fabrice, son cœur trouvât la perspective du bonheur ; elle le croyait aimé de la duchesse, et son âme était déchirée par une jalousie mortelle. Sans cesse elle songeait aux avantages de cette femme si généralement admirée. L'extrême réserve qu'elle s'imposait envers Fabrice, le langage des signes dans lequel elle l'avait confiné, de peur de tomber dans quelque indiscretion, tout semblait se réunir pour lui ôter les moyens d'arriver à quelque éclaircissement sur sa manière d'être avec la duchesse. Ainsi, chaque jour, elle sentait plus cruellement l'affreux malheur d'avoir une rivale dans le cœur de Fa-

brice, et chaque jour elle osait moins s'exposer au danger de lui donner l'occasion de dire toute la vérité sur ce qui se passait dans ce cœur. Mais quel charme cependant de l'entendre faire l'aveu de ses sentiments vrais ! quel bonheur pour Clélia de pouvoir éclaircir les soupçons affreux qui empoisonnaient sa vie !

Fabrice était léger ; à Naples, il avait la réputation de changer assez facilement de maîtresse. Malgré toute la réserve imposée au rôle d'une demoiselle, depuis qu'elle était chanoinesse et qu'elle allait à la cour, Clélia, sans interroger jamais, mais en écoutant avec attention, avait appris à connaître la réputation que s'étaient faite les jeunes gens qui avaient successivement recherché sa main ; eh bien ! Fabrice, comparé à tous ces jeunes gens, était celui qui portait le plus de légèreté dans ses relations de cœur. Il était en prison, il s'ennuyait, il faisait la cour à l'unique femme à laquelle il pût parler ; quoi de plus simple ? quoi même de plus commun ? et c'était ce qui désolait Clélia. Quand même, par une révélation complète, elle eût appris que Fabrice n'aimait plus la duchesse, quelle confiance pouvait-elle avoir dans ses pa-

roles ? quand même elle eût cru à la sincérité de ses discours, quelle confiance eût-elle pu avoir dans la durée de ses sentiments ? Et enfin, pour achever de porter le désespoir dans son cœur, Fabrice n'était-il pas déjà fort avancé dans la carrière ecclésiastique ? n'était-il pas à la veille de se lier par des vœux éternels ? Les plus grandes dignités ne l'attendaient-elles pas dans ce genre de vie ? S'il me restait la moindre lueur de bon sens, se disait la malheureuse Clélia, ne devrais-je pas prendre la fuite ? ne devrais-je pas supplier mon père de m'enfermer dans quelque couvent fort éloigné ? Et, pour comble de misère, c'est précisément la crainte d'être éloignée de la citadelle et renfermée dans un couvent qui dirige toute ma conduite ! C'est cette crainte qui me force à dissimuler, qui m'oblige au hideux et déshonorant mensonge de feindre d'accepter les soins et les attentions publiques du marquis Crescenzi.

Le caractère de Clélia était profondément raisonnable ; en toute sa vie elle n'avait pas eu à se reprocher une démarche inconsidérée, et sa conduite en cette occurrence était le comble de la déraison : on peut juger de ses souffrances !... Elles étaient d'autant plus cruelles qu'elle ne se faisait aucune illusion. Elle s'attachait à un homme qui était éperdument aimé de la plus belle femme de la cour, d'une femme qui, à tant de titres, était supérieure à elle Clélia ! Et cet homme même, eût-il été libre, n'était pas capable d'un attachement sérieux, tandis qu'elle, comme elle le sentait trop bien, n'aurait jamais qu'un seul attachement dans la vie.

C'était donc le cœur agité des plus affreux remords que tous les jours Clélia venait à la volière : portée en ce lieu comme malgré elle, son inquiétude changeait d'objet et devenait moins cruelle, les remords disparaissaient pour quelques instants ; elle épiait, avec des battements de cœur indicibles, les moments où Fabrice pouvait ouvrir la sorte de vasistas par lui pratiqué dans l'immense abat-jour qui masquait sa fenêtre. Souvent la présence du géolier Grillo dans sa chambre l'empêchait de s'entretenir par signes avec son amie.

Un soir, sur les onze heures, Fabrice entendit des bruits de la nature la plus étrange dans la citadelle ; de nuit, en se couchant sur la fenêtre et sortant la tête hors du vasistas, il parvenait à distinguer les bruits un peu forts qu'on faisait dans le grand escalier, dit des trois cent marches, lequel conduisait de la première cour dans l'intérieur de la tour ronde, à l'esplanade en pierre sur laquelle on avait construit le palais du gouverneur et la prison Farnèse où il se trouvait.

(A suivre)

KM ELECTRICAL DISTRIBUTION SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL :
 CASABLANCA - 67 RUE AZIZ BELLAL 2EME ETAGE N3 MAARIF - I) Par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 Décembre 2024
 Les associés ont constaté l'achèvement et la clôture de toutes les opérations de liquidation de la société, et ont donné à la liquidatrice quitus entier, définitif et sans réserve pour l'exécution de sa mission.
 II) Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 10/02/2025 sous N° 956/20
 Pour extrait et mention **N° 712/PA**

AL MAMLAKA MARBRE SARL
CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte S.S.P en date du 02/01/2025, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : = **AL MAMLAKA MARBRE = SARL**
 Objet Social : Exploitation des carrières de marbre; Marbrerie (extraction, transformation et commercialisation de marbre); L'achat, la vente, l'importation et l'exportation, ainsi que la transformation de toutes roches et marbres, bruts ou ouvrés, provenant ou non des carrières de la société; L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la représentation et le commerce sous toutes ses formes de tous matériels et produits nécessaires à l'industrie du marbre; Import, export de tous types de marbre; Travaux de marbrerie, montage et pose de marbre;
 Siège social : Casablanca, N°26 BD IBN TACHEFINE JEMÉ ETAGE
 Durée : 99 ans.
 Capital social : Cent mille dirhams (100 000,00 dirhams) Mr WAHAB TALAL SULTAN (900 parts) et Mr ZOUGZA EL HASSAN (100 parts)
 Année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12.
 Gérance : Monsieur ZOUGZA EL HASSAN, titulaire de la CIN N°B687564
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 12/02/2025 sous le n°661519 du Registre de Commerce.
N° 713/PA

SALAH STYLE HAIR SARL AU
AVIS DE CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31/01/2025, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : = **SALAH STYLE HAIR - SARL D'ASSOCIE UNIQUE**
 Objet social : Prestation de services de coiffure à domicile, incluant la coupe, la

taille, le coiffage, le rasage, ainsi que tout autre soin capillaire pour hommes ; Coiffure moderne et soin de cheveux pour hommes ; Vente et distribution de produits de coiffures et cosmétiques ; Achat et vente de tous produits et accessoires rattachés à l'activité de coiffure et esthétique ;
 Siège social : N°276 BD IBN TACHEFINE JEMÉ ETAGE CASABLANCA
 Durée : 99 ans
 Capital social : le capital social est fixé à la somme de cinquante mille (50 000,00) dirhams
 Année sociale : l'année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12
 Gérance : Mr ENNAÏM SALAHEDDINE, titulaire de la C.I.N N°B6603204
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le 12/02/2025 sous le n°661521 du Registre de Commerce.
N° 714/PA

TRANS DAGE CONSTITUTION.
 Aux termes d'un acte SSP en date du 15/01/2025, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont :
 Dénomination : **TRANS DAGE**
 Forme juridique : **SARL AU**
 Capital social : 100.000,00 DHs, divisé en mille parts sociales de 100,00 DHs chacune, toutes attribuées à : M. BAHJI Abdellah 1000 parts sociales
 Objet de la société : **TRANSPORT DE MARCHANDISES.**
 Gérance : M. BAHJI Abdellah nommée gérant pour une durée indéterminée.
 Durée : 99 ans.
 Siège social : GR ATTAKADDOMME GH2-17, 2EME ETG SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.
 Le dépôt légal a été effectué auprès du secrétariat greffier du tribunal de commerce de Casablanca en date du 10/02/2025 S/N 957009 RC: 661079.
N° 715/PA

NC AB TRANS CONSTITUTION.
 Aux termes d'un acte SSP en date du 15/01/2025, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont :
 Dénomination : **NC AB TRANS**
 Forme juridique : **SARL AU**
 Capital social : 100.000,00 DHs, divisé en mille parts sociales de 100,00 DHs chacune, toutes attribuées à : M. Abdelkbir MESSRAR 1000 parts sociales
 Objet de la société : **TRANSPORT DE MARCHANDISES.**
 Gérance : M. Abdelkbir MESSRAR nommée gérant pour une durée indéterminée.
 Durée : 99 ans.
 Siège social : GR ATTAKADDOMME GH2-17, 2EME ETG SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.
 Le dépôt légal a été effectué auprès du secrétariat greffier du tribunal de commerce de Casablanca en date du 02/02/2025 S/N 956702 RC: 660683.
N° 716/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER MOROCCO HOLEPLAY "S.A.R.L."
 Constitution
 Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 21/01/2025, il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :
 DENOMINATION: **MOROCCO HOLEPLAY "S.A.R.L"**
 OBJET : **CONSEIL DE GESTION .**
 LE SIÈGE : **CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG APT N°3 QH.**
 CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHs, divisé en 1000 parts de 100 DHs chacune.
 - Mr **SOUFIANE BOUAYOUNE ... 500,00 Parts**
 - Mr **ZAKARIA LAADI-DIOULI 500,00 Parts**
 Soit un total de 1000,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mr **SOUFIANE BOUAYOUNE** et Mr **ZAKARIA LAADDIOULI**.
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
 Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 10/02/2025 RC N° 661083.
 Pour extrait et mention **N° 717/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL PROVINCE DE TAOURIRT COMMUNE SIDI ALI BELKACEM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° : 02/2025/CSAB
 Le Lundi 10 Mars 2025 à 11heures, il sera procédé dans la salle de réunion sise au siège de la Commune Sidi Ali Belkacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 02/2025/CSAB pour **CREATION D'UNE BORNE FONTAINE POUR JMAMLA FLOCHE - COMMUNE SIDI ALI BELKACEM - PROVINCE DE TAOURIRT**
N° 718/PA

CEM -PROVINCE TAOURIRT - REGION DE L'ORIENTAL
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des Marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 54907,20 DHS (CINQUANTE QUATRE MILLE NEUF CENT SEPT DIRHAMS 20 CTS) TTC
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1071,00 DHS (Mille Soixante et Onze Dirhams Zero Centime)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux Marchés Publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des Marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05du règlement de consultation
 N.B : Le présent appel d'offre est réservé aux très petites entreprises, petites ou moyennes entreprises y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs
N° 719/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL PROVINCE DE TAOURIRT COMMUNE SIDI ALI BELKACEM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° : 03/2025/CSAB
 Le Jeudi 13/03/2025 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion sise au siège de la Commune Sidi Ali Belkacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 03/2025/CSAB pour **AME-**

NAGEMENT PISTE ALLANT DE TLAGH (PRIS DE L'ECOLE) VERS MOSQUEE KIRIBOU COMMUNE SIDI ALI BELKACEM -PROVINCE TAOURIRT - REGION DE L'ORIENTAL
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des Marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 191340,00 DHS (CENT QUATRE VINGT ET ONZE MILLE TROIS CENT QUARANTE DIRHAMS, ZERO CENTIMES) TTC
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3700,00 DHS (Trois Mille Sept Cent Dirhams)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux Marchés Publics .
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des Marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05du règlement de consultation
 N.B : Le présent appel d'offre est réservé aux très petites entreprises, petites ou moyennes entreprises y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs
N° 719/PA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIE N° 01/E/2025
 (Séance publique)
 Le Mercredi 26 février 2025 à 10.00h il sera procédé au sein de la Salle de Réunion de la direction provinciale de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié n° 01/E/2025 relatif à l'approvisionnement en viandes destinée au lycée qualifiant des métiers de l'hôtellerie et tourisme à Mohammedia dépendant de la direction provinciale de Mohammedia, relevant de l'AREF de la région de Casablanca-Settat.
 Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : Cinq Mille Neuf Cent Dirhams (5900,00 DHS).
 L'estimation des coûts des prestations en Dirhams TTC est fixée comme suit :
 Min : Trois Cent Cinquante Cinq Mille Trois Cent Quatre Vingt Dix Dirhams (355 390,00 DHS) ;
 Max : Quatre Cent Quatre Vingt Dix Mille Quarante Dirhams (498 040,00DHS) ;
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 33 du décret no 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de Consultation.
N° 720/PA

إحصائيات

يتم رصد جماعة سبي العسلي إلى علم كافة موظفي جماعة سبي العسلي أنه تم إجراء انتخابات الكفالة الجبهة برسم سنة 2025 لغايتهم ولك بهر جماعة سبي العسلي قصد ولوج الدرطان التالية:

الترتيب	الشروط	الأعمال (الواجب الترخيص)	الرقم الإداري	عدد المتساب المعتمدين بنهاية في صوبتها %
1	مطوح في وده العسلي من الدرمة الثانية المتطوين على حد مطوح على الأقل من الجماعة العسلي هذه الصفة في اليوم المحدد لإجراء أول اختبار من إختبار الامتحان الجهوي - وذلك بناء على : قرار الوزارة المتبعة لدى رئيس الجماعة العسلي بالانتقال الرسمي وإصلاح الإدارة رقم 1438 الصادر في 22 من شوال 1442 (24 ماي 2022) بخدمة شروط وإجراءات برنامج امتحان الكفالة الجبهة لقرقي في الدرمة باسمية لهي المتسابين العسليين و المتسابين الأخرين المتطرفة من الأوزان.		20602025	08940205
1	مطوح في وده العسلي من الدرمة الثانية المتطوين على حد مطوح على الأقل من الجماعة العسلي هذه الصفة في اليوم المحدد لإجراء أول اختبار من إختبار الامتحان الجهوي - وذلك بناء على : قرار الوزارة المتبعة لدى رئيس الجماعة العسلي بالانتقال الرسمي وإصلاح الإدارة رقم 2062.25 الصادر في 22 شوال 2022 بخدمة شروط وإجراءات امتحان الكفالة الجبهة لقرقي في الدرمة الثالثة والأولى بوزارة الداخلية		12670205	02080205

يتم أن يوجد طاقم المتطرفة في الامتحان بمصلحة الموزة العسلي بجماعة سبي العسلي في الأقاليم المتعددة في الجدول أعلاه

N° 711/PA



المبادرة الوطنية للتنمية البشرية
+21251010101 +21251010101 +21251010101

PROVINCE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.S

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour

La sélection d'un prestataire de services associatif pour la mise en œuvre du programme d'insertion économique des jeunes et amélioration de revenu au niveau de la province de Youssoufia

16 janvier 2025

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'insertion économique des jeunes et amélioration de revenu, la Province de Youssoufia lance cet appel à manifestation d'intérêt est pour la sélection d'un prestataire de services pour la réalisation de plusieurs missions relatives aux différents axes du Programme 3, portant sur :

- > La gestion de la plateforme des jeunes ;
- > L'appui à l'entrepreneuriat chez les jeunes ;
- > L'aide à l'employabilité
- > L'amélioration de revenu.

I. Les objectifs du Programme :

- Améliorer le revenu des personnes issues des milieux défavorisés à travers le développement des activités économiques notamment des petites et très petites entreprises (Projets générateurs de Revenu) ;
- Valoriser les chaînes de valeurs et les potentialités locales ;
- Renforcer la performance des acteurs économiques locaux et porteurs de projets ;
- Promouvoir et diversifier les circuits de commercialisation ;
- Améliorer l'employabilité et la situation professionnelle des jeunes sans emploi ou en situation de sous-emploi ;
- Promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes et encourager les concours d'idées dans les secteurs concernés.

II. Périmètre et cibles du programme

III.

- *Durée et couverture géographique :*

Le programme d'appui à l'entrepreneuriat, objet de cet AMI et dit Programme dans le reste du document, sera déployé dans la Province de Youssoufia durant l'année 2025.

- *Population ciblée :*

La population ciblée comprend des jeunes de nationalité marocaine, installés dans la Province de Youssoufia en particulier ceux relevant de la catégorie des NEETs ainsi que les femmes rurales, les jeunes en situation de précarité et les personnes en situation de handicap, porteurs d'une idée ou d'un projet de développement d'une activité économique viable. Les porteurs de projet et jeunes entrepreneurs accompagnés peuvent opérer dans tout secteur (sauf le négoce et l'immobilier), contribuant à la création d'emplois et à la valeur ajoutée.

IV. Mission du Prestataire :

Le prestataire sera chargé de plusieurs missions en fonction des composantes du Programme à savoir :

- I. La gestion de la plateforme des Jeunes située à la Province de Youssoufia
- II. L'appui à l'entrepreneuriat chez les jeunes ;
- III. L'aide à l'employabilité
- IV. L'amélioration de revenu.

1. La gestion de la plateforme des Jeunes située à la Province de Youssoufia

Le prestataire de service sélectionné doit assurer la gestion de la plateforme des jeunes de Youssoufia, pour se faire ses principales missions seront :

- L'accueil, l'écoute et l'orientation des jeunes, pour mieux répondre à leurs demandes et les orienter vers les solutions appropriées, à travers une équipe de professionnels en orientation et écoute qui sera mise à leur disposition pour les accompagner dans le processus de mise œuvre de leurs projets professionnels

2. L'appui à l'entrepreneuriat chez les jeunes ;

Le rôle du prestataire sélectionné à ce niveau se résume dans la promotion et le développement de la culture de l'entrepreneuriat chez les jeunes, à travers :

- L'appui à la création d'une nouvelle génération de projets générateurs de revenu notamment des petites et très petites entreprises ;
- La mise en œuvre d'une offre d'appui couvrant de façon homogène et continue tout le processus d'appui à l'entrepreneuriat (appui pré et post création).
- Assurer aux jeunes porteurs d'idées innovantes en entrepreneuriat, un contact avec des conseillers techniques, durant les principales phases de projet pré- création, création et post création :

- *Etape 1 : Appui pré- création*

Pré requis pour les bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une idée de projet entrepreneurial éligible à l'appui du programme ; • Appartenir à la population ciblée.
Durée	• Accompagnement individuel de 40 heures au plus selon le niveau de maturité du projet présenté par le candidat.
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement à la participation et à l'assiduité du programme ; • En fin de parcours, remise par le prestataire accompagnateur d'un certificat d'achèvement.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes ayant un projet de développement d'une activité économique viable, répondant aux critères définis plus haut, ayant achevé le parcours de pré- création ; • Nombre de bénéficiaires ayant complété l'accompagnement pré- création • Nombre de jeunes ayant effectivement créé une activité après la participation à la phase pré- création.

Cette étape consiste principalement à accompagner les jeunes porteurs de projets éligibles dans la préparation de leur projet, afin d'améliorer le niveau de préparation de leur projet et augmenter les chances de succès de leur activité.

Lors de cette étape, le prestataire de services, sélectionné dans le cadre de cet AMI et considéré comme apte à offrir un appui pré- création, procédera à la sollicitation de jeunes porteurs de projets, répondant aux critères formulés ci-dessus, en ayant recours aux différents canaux à leur disposition, qu'ils jugent pertinents. Il peut s'agir notamment de :

- Jeunes identifiés suite aux actions de sensibilisation et d'information ciblées à organiser par le prestataire dans le cadre du sourcing des bénéficiaires de l'appui pré- création. Ces actions peuvent être de diverses natures (conférences, ateliers d'information, compétitions de business plans, hackathons...)
- Jeunes ayant été dirigés vers le Programme à travers les autres activités du Projet (composantes 1 et 2.1 CAEDBL) ;
- Jeunes identifiés à travers d'autres canaux de communication (plateforme virtuelle, campagnes de communication propres aux prestataires ...).

Le prestataire, sélectionné dans le cadre de cet AMI pour assurer un appui pré- création, fournira aux candidats qu'ils auront choisi un accompagnement pour la préparation de leur projet, sur une durée de 40 heures au plus, sur la base d'un entretien d'évaluation des besoins. Cet appui consiste essentiellement en l'accompagnement des porteurs d'idées pour la préparation de leur projet d'entreprise, y compris l'étude préliminaire de marché, la préparation du business plan et les formations courtes d'initiation à la gestion des affaires, ainsi qu'en formations courtes de soft-skills et stages d'éducation en cas de besoin « learning by doing ». Le prestataire devra proposer une méthodologie et des outils d'accompagnement des jeunes porteurs de projet lors de cette étape, selon leur expérience sur le terrain ainsi que l'expertise qu'ils s'engageront à mobiliser dans le cadre de ce Programme. Ces éléments devront être détaillés dans l'offre technique pour soumissionner au présent AMI.

Etape 2 : Appui post- création

Cette étape consiste à fournir un accompagnement technique, l'accès aux services d'appui post création et au soutien financier est conditionné par :

- Les justificatifs de la création formelle d'une entreprise, quel que soit son statut juridique, à condition que tous les associés et les gérants remplissent les conditions d'éligibilité ;
- Pour tous les bénéficiaires, l'accès à une aide financière est conditionné par leur engagement à s'inscrire dans le processus d'accompagnement technique en phase de post création.

Les bénéficiaires potentiels en matière d'appui technique devront suivre un processus de sélection basé sur un certain nombre de critères, incluant leur motivation, la qualité et viabilité de leur proposition de projet, leurs compétences et leur engagement à recevoir un accompagnement technique.

Les jeunes intéressés par le programme d'accompagnement post- création devront candidater auprès du prestataire sélectionné dans le cadre de cet AMI pour déployer un appui technique lors de cette étape. Le prestataire devra évaluer le projet des candidats dans le cadre d'un comité technique, qui devra juger de leur éligibilité pour l'accompagnement post- création.

Les projets sélectionnés par le prestataire et jugés viables par le comité de sélection devront par la suite être confirmés par le Comité Provincial du Développement Humain (CPDH) sur dossier (proposition de projet, programme d'investissement, évaluation du comité technique, engagement bénéficiaire- prestataire, etc.). En amont de leur présentation au CPDH, les projets sélectionnés par le prestataire, pour bénéficier d'un appui post- création seront étudiés au niveau du Comité Provincial de Développement Economique (CPDE) qui communiquera son avis au CPDH.

Pré requis pour le bénéficiaire	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un projet entrepreneurial viable, validé par un comité de sélection au niveau du prestataire de services habilité pour l'appui post- création ; • Signature d'un accord d'accompagnement technique et financier post- création, entre le jeune entrepreneur, le prestataire BDS, et le CPDE. • Ne pas avoir déjà bénéficié d'un appui post- création dans le cadre de ce Programme.
Durée	• Accompagnement individuel ou en groupe, pouvant s'étaler sur une période allant de 6 à 12 mois.

Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises accompagnées ; • Taux de transformation entre les étapes 1 (pré-création) et 2 (post-création) du Programme ; • Nombre d'entreprises encore en activité, 12 mois après leur démarrage ; • Nombre d'emplois générés par les entreprises créées/accompagnées.

Lors de cette deuxième étape, le prestataire de services sélectionné considéré comme apte à offrir un appui post-création accompagneront les jeunes entrepreneurs sélectionnés, pendant 6 à 12 mois suite au démarrage effectif de leur activité afin d'améliorer leurs chances de survie.

L'accompagnement technique se fera à travers un parcours de coaching incluant des formations pratiques et un accompagnement individuel et en groupe, y compris sur le terrain (lieu de l'entreprise), qui soit adapté aux besoins, convenant entre le prestataire et le bénéficiaire, sur la base d'une évaluation initiale. Il couvrira en priorité les compétences de gestion essentielles à la bonne conduite du projet, à savoir la gestion financière, la gestion de la trésorerie, le marketing, le démarchage d'opportunités d'affaires, la commercialisation et l'accompagnement à la conduite des formalités administratives, ainsi que les capacités comportementales (soft-skills). L'accompagnement inclura également la mobilisation, de manière plus ponctuelle, de l'expertise sectorielle ou métier adéquate au bénéficiaire selon la nature et le secteur de son projet, offrant du conseil technique, ou du mentoring et partage d'expérience de la part d'entrepreneurs expérimentés dans le secteur d'activité. Le prestataire pourra également proposer des modules d'accompagnement en groupe pour le partage d'expérience pair-à-pair et le networking.

➤ Objectifs quantitatifs et résultats attendus de l'axe d'appui à l'entrepreneuriat chez les jeunes

Le Programme d'appui à l'entrepreneuriat, ciblant la création de 20 entreprises dans la Province de Youssoufia sur pendant l'année 2025, ambitionne d'atteindre les objectifs suivants :

Résultats attendus du Programme au niveau de la Province de Youssoufia :

L'objectif	2025
Bénéficiaires de l'appui pré-création (nombre)	50
Dont le pourcentage de femmes	30%
Bénéficiaires de l'appui post-création (appui technique et financier) (nombre)	20
Dont le pourcentage de femmes	20%

Les objectifs définitifs seront arrêtés dans le cadre de la sélection du prestataire retenu dans le cadre de cet AMI et feront l'objet d'une contractualisation entre le prestataire et le CPOH de la Province de Youssoufia sur lesquelles il s'engage à déployer ses services dans le cadre du Programme.

3. L'aide à l'employabilité :

Dans le cadre de l'aide à l'employabilité, le prestataire doit assurer un accompagnement à l'insertion professionnelle, via un séjour d'encadrement individualisé et collectif pour répondre à leurs besoins et aspirations.

Les bénéficiaires auront accès à un apprentissage à travers un programme de formation adaptée aux profils des candidats et aux besoins et spécificités locales, y compris les formations en soft/hard Skills, en développement personnel, en compétences techniques, comportementales et linguistiques demandées sur le marché de travail.

Les formations seront fournies par le personnel de la plateforme, des compétences vacataires et experts nationaux et internationaux, ainsi que par des acteurs et intervenants en emploi au niveau territorial, afin d'assurer un apprentissage professionnel et un appui technique aux candidats.

En plus des formations, un suivi régulier du jeune sera assuré pour l'aider à postuler sa candidature pour des offres d'emplois adéquates à son profil, passer des entretiens ou se préparer pour réussir des concours ou test d'embauche.

4. L'amélioration de revenu :

A ce niveau le rôle du prestataire de services sélectionné est de :

- Assurer un processus de création de coopérative, et ce en offrant un suivi et un accompagnement technique et administratif aux jeunes. Cet accompagnement en maintiendra lors de la phase de la création et même de post-création. Il permet le soutien à l'économie sociale et solidaire par l'accompagnement et l'assistance technique (aide à la création des coopératives, labellisation, certification qualité...)
- L'accompagnement des coopératives opérationnelles au niveau de la Province de Youssoufia à travers l'organisation des sessions de formation afin d'améliorer leurs niveaux dans des différents domaines tels que : la commercialisation de leurs produits, l'emballage, la comptabilité, la planification stratégique et l'amélioration des techniques de production.... Cela permet aux coopératives de mieux gérer leurs ressources et de se structurer efficacement.
- Organisation des foires pour la promotion des produits locaux des coopératives financés par l'INDH.

V. Profil du Prestataire recherché :

Les prestataires de services éligibles pour soumissionner au présent AMI sont des associations, ou groupement d'associations, répondant aux critères définis comme suit :

- Le siège social de l'association doit être dans la Province de Youssoufia;
- Pouvoir justifier d'une existence légale de l'association depuis au moins 2 ans;
- Disposer d'une expérience d'au moins 2 ans dans le domaine d'accompagnement à l'entrepreneuriat ;

1. Composition de l'équipe du prestataire

2.

Pour l'exécution de la présente prestation, le prestataire de service sélectionné est amené à désigner l'équipe des experts qui sera affectée à la mission. Cette équipe doit être pluridisciplinaire et comprendre des spécialistes qui diffèrent en fonction axes du Programme pour lesquelles le prestataire de service sélectionné souhaite intervenir, et ce comme désigné dans le tableau ci-dessous.

Les axes	Profil requis
La gestion de la plateforme des Jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller/Conseillère en orientation et accueil • Agent de bureau
L'appui à l'entrepreneuriat chez les jeunes ;	<ul style="list-style-type: none"> • Spécialiste en management de projets ; • Spécialiste en entrepreneuriat (de préférence avec expérience personnelle en tant qu'entrepreneur); • Spécialistes techniques en secteurs et métiers en fonction de la vocation du territoire et des secteurs d'activité dominants des bénéficiaires. (CV facultatif)
L'aide à l'employabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller spécialiste en employabilité
L'amélioration de revenu.	<ul style="list-style-type: none"> • Coach • Praticien

VI. Constitution du dossier d'AMI

Le dossier de candidature des prestataires devra comprendre un dossier administratif, un dossier technique et une offre financière, constitués des documents et pièces justificatives mentionnés ci-dessous.

1. Dossier administratif

Le dossier administratif à constituer par les soumissionnaires est composé de :

- La lettre de soumission, signée par un représentant habilité de l'association. Un canevas de lettre de soumission est fourni en annexe 4 ;
- Les pièces administratives prouvant le statut et le nombre d'années d'existence de l'association ;
- Le justificatif d'adresse (récépissé de dépôt) ;
- Les états financiers des deux dernières années d'exercice de l'association établis par un comptable agréé ;
- Le présent AMI, signé à la dernière page et paraphé à toutes les pages par le représentant de l'association;
- Le formulaire récapitulatif des pièces à fournir (documents et formulaires complétés) dans le dossier de candidature renseigné par le soumissionnaire. Un canevas de ce formulaire est fourni en annexe 5.

2. Dossier technique

Le dossier administratif à constituer par les soumissionnaires est composé de :

- Une offre technique faisant ressortir la capacité du candidat à réaliser les prestations demandées en mettant à disposition les moyens et compétences adéquates, cette offre devra inclure : (i) la méthodologie et les outils d'intervention; (ii) le calendrier d'exécution proposé par le candidat pour la réalisation de la mission tout en résumant les différentes opérations et tâches à réaliser, leurs détails partiels et leur séquençement ; (iii) Le planning de réalisation et l'allocation des ressources proposés ; (iv) les commentaires sur les termes de référence détaillant ainsi le niveau de compréhension et le niveau d'analyse critique de la prestation demandée. Un canevas à compléter par le candidat est présenté dans l'annexe 2.

Le dossier technique doit être signé et cacheté par la personne habilitée du candidat.

3. Offre financière

La proposition financière du soumissionnaire doit comporter la rémunération proposée pour les prestations que le candidat s'engage à réaliser.

La rémunération devra être présentée en précisant le montant total ainsi que le montant par bénéficiaire pour chaque type de prestation proposée :

- La gestion de la plateforme des Jeunes.
- L'appui à l'entrepreneuriat chez les jeunes (appui à la pré-création, appui à la post-création).
- L'aide à l'employabilité
- L'amélioration de revenu.

Par ailleurs, pour chaque type de prestation, la rémunération globale proposée devra être distribuée sur trois (03) tranches :

- Une première tranche à débiter en avance pour le financement des activités à réaliser par le prestataire dans le cadre du programme ;
- Une deuxième tranche à débiter suite à la réalisation des activités sur lesquelles le prestataire s'est engagé ;
- Une troisième et dernière tranche à débiter suite à l'atteinte des impacts attendus sur les bénéficiaires.

La proposition financière du candidat doit être libellée en chiffres et en toutes lettres, dûment remplie et comportant le relevé d'identité bancaire (RIB), et signée et cachetée par le concurrent ou son représentant habilité.

- Les trois dossiers sont placés dans des enveloppes séparées, cachetées, et portant respectivement les mentions : dossier administratif, dossier technique et offre financière.

VII. Délai et procédure de soumission :

Les associations intéressées doivent déposer leurs dossiers de candidature, au plus tard le **28 Février 2025 à 16h30**, au Bureau d'ordre de la Province de Youssoufia.

- Les annexes à remplir sont disponibles au niveau de la plateforme des Jeunes Youssoufia.

GENELECTRIC S.A.R.L.
A.U Au capital de
10.000,00 Dhs

Siège social : 3 RUE ADI EL
HARAKI (EX RUE CALA-
VON) QUARTIER DES
HOPTAUX CASA-
BLANCA. L'associé ap-
proveur ce qui suit :

- MME. MAZADI NADIA
cède 100 parts sociales
qu'elle détient à MR.
YOUSSEF HAOUER en
tant que cessionnaire ;
- Démission de MME. MA-
ZADI NADIA de sa qualité
de gérante ;
- Nomination de MR.
YOUSSEF HAOUER en
qualité de gérant unique ;
- Mise à jour des statuts de
la société.

Le dépôt légal a été effectué
au greffe du tribunal de
commerce de Casablanca le
07/02/2025 sous n°
956781.

N° 723/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DU TRANSPORT ET DE
LA LOGISTIQUE
DIRECTION
DES SYSTEMES
D'INFORMATION
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ

N° 01/DSI/2025

Le 26/02/2025 à 10H30, il
sera procédé, dans la salle
de réunion de la Direction
des Systèmes d'Information
du Ministère du Transport
et de la Logistique Avenue
Maa Al Aynayne- Rabat-
Agdal, à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert simplifié sur of-
fres de prix n° 01
/DSI/2025 pour :
ACQUISITION DU MATE-
RIEL INFORMATIQUE AU
PROFIT DU MINISTÈRE
DU TRANSPORT ET DE
LA LOGISTIQUE
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
(Trois mille Dirhams) 3
000,00 Dirhams

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Cent cinquante
mille deux cent quarante
Dirhams Toutes Taxes
Comprises (150. 240,00 DH
TTC) ;

Les prospectus prévus par
l'article 12 du règlement de
la consultation exigés par le
dossier d'appel d'offres doi-
vent être déposés auprès du
bureau du secrétariat de la
Direction des Systèmes
d'Information, au plus tard le
jour ouvrable précédant la
date d'ouverture des plis ou
remis séance tenante au
président de la commission
d'appel d'offre.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret n° 2-22-
431 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.
marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement

de la consultation.
N° 724/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION RABAT SALE
KENTRA
PROVINCE
DE SIDI SLIMANE
CONSEIL PROVINCIAL
DE SIDI SLIMANE
S.M.

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE N°
05/BP/PSS/2025

Le LUNDI 10 MARS 2025 à
11 heures, il sera procédé au
siège du conseil Provincial de
Sidi Slimane à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offre ouvert sur offres de
prix pour :

Actualisation de l'étude et
assistance technique pour le
suivi des travaux de protec-
tion de la Ville de Sidi
Yahya El Gharb contre les
inondations de Fouad Tifelt
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de:
Vingt Mille Dirhams (20
000,00 DH).

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 1 208
000,00DH (Un Million Trois
Cent Huit Mille Dirhams
T.T.C.)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.
marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par le règlement de consul-
tation.

N° 725/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
SECRETARIAT GENERAL
PROVINCE
D'OUARZAZATE
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
N° /DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N°05/INDH/2025

Le 10 Mars 2025 à (10 h)
Dix heures, il sera procédé,
dans la salle des réunions
du secrétariat général de la
province d'Ouarzazate, sis à
Avenue Mohamed VI,
Ouarzazate à l'ouverture
des plis relative à l'appel
d'offres ouvert national sur
offres de prix pour TRA-
VAUX DE MISE A NI-
VEAU ET EXTENSION DU
DAR TALIB ET TALIBA
TIMELINE A LA COM-
MUNE AIT ZINEB PRO-
VINCE D'OUARZAZATE

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics http:// www.mar-
chespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
Maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 1 485 462,00

dhs (Un Million Quatre
Cent Quatre-Vingt Cinq
Mille Quatre Cent Soixante
Deux Dirhams Et Zéro Cen-
time) TTC.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
Vingt Huit Mille Dirhams
(28 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret 2-22-431
du 08 Mars l'appel d'offres
ouvert 2023 relatif aux mar-
chés publics et du chapitre
4 de l'Arrêté du ministre
délégué de l'économie et
des finances n° 1692-23 du
4 hijra 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de la consultation.

N° 726/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE, DE LA
PECHE MARITIME, DU
DEVELOPPEMENT
OFFICE REGIONAL DE
MISE EN VALEUR
AGRICOLE DES
DOUKKALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°05/2025/SMG
RESERVE AUX TPE, PME,
AUX COOPERATIVES,
AUX UNIONS DE
COOPERATIVES
ET AUX AUTO-
ENTREPRENEURS

Le 11/03/2025 à 10 h 30, il
sera procédé dans la salle
de réunions de l'Office
Régional de Mise en Valeur
Agricole des Doukkala
(O.R.M.V.A.D.), sis à 16
Avenue Mohammed VI El
Jadida - Maroc, à
l'ouverture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert
national sur offres de prix
n°05/2025/SMG du
11/03/2025 pour :

ACHAT DE
C O N S O M M A B L E S
INFORMATIQUES
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés
publics à l'adresse
électronique : www.
marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Quatre Cent
Soixante Dix Huit Mille
Huit Cents (478 800,00)
dirhams TTC.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : Neuf Mille
(9.000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.
marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°7 du
règlement de consultation.

N° 727/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
مجلس جهة المكناس
دائرة لولاس
جهة مكناس
مجلس جهة مكناس

قرار رقم: 02 بتاريخ 27 يناير 2025
يخمس بتلقيم اشغال الكفاءة المهنية لفائدة
موظفي جماعة تيداس بوسم سنة 2025

إن رئيس المجلس الجماعي لجماعة تيداس،

- بناء على الظهير الشريف رقم 158.008 بتاريخ 04 من نونبر 1377 (24 فبراير 1958) بمثابة النظام الأساسي العام للتوظيف العمومي، كما وقع تعديره وتتميمه؛
- بناء على الظهير الشريف رقم 1.15.85 الصادر في 20 من رمضان 1436 (7 يوليوز 2015) والقاضي بتطبيق القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالمحطات؛
- بناء على المرسوم الملكي رقم 491.67 الصادر في 13 من ربيع الأول 1383 (22 يونيو 1967) من ندم عدم التزامات والامتدادات الخاصة بوضع أسلاك ودرجات ومصاحب الإدارات العمومية، كما وقع تعديره وتتميمه؛
- بناء على المرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 29 من شوال 1426 (02 ديسمبر 2005) المتعلق بتطبيق شروط توظيف موظفي التولية في الترحيل أو الإجازة، كما وقع تعديره وتتميمه؛
- بناء على المرسوم رقم 2.05.1367 الصادر في 29 من شوال 1426 (02 ديسمبر 2005) بتحديد مسطرة تخطيط وتقييم موظفي الإدارات العمومية؛
- بناء على قرار التوجيه القضائي الذي رئيس المحكمة المتعلقة بالانقضاء للإفراج الرضوي وإصلاح الإدارة رقم 2062.23 الصادر في 8 من جمادى الأولى 2023 (26 يوليوز 2023) بتحديد إجراءات تنظيم اشغال الكفاءة المهنية لتrophy في درجة علي من الدرجة الثالثة والثانية والأولى بوزارة الداخلية؛
- بناء على المرسوم رقم 2.05.72 الصادر في 29 من شوال 1426 (02 ديسمبر 2005) بشأن النظام الأساسي الخاص بجهة التقنيين المشتركين بين الوزارات، كما وقع تعديره وإصلاحه؛
- بناء على قرار التوجيه القضائي الذي رئيس المحكمة المتعلقة بالانقضاء للإفراج الرضوي وإصلاح الإدارة رقم 1438.22 الصادر في 23 من شوال 1443 (26 يوليوز 2022) بتحديد شروط واعتماد وبرنامج اشغال الكفاءة المهنية لتrophy في الدرجة الثالثة والثانية والأولى للمساعدين التقنيين بجهة المكناس المشتركين بين الوزارات؛
- بناء على المرسوم رقم 2.10.454 الصادر في 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بجهة المكناس المشتركين بين الوزارات، كما وقع تعديره وتتميمه؛
- بناء على قرار التوجيه القضائي الذي رئيس المحكمة المتعلقة بالانقضاء للإفراج الرضوي وإصلاح الإدارة رقم 1438.22 الصادر في 23 من شوال 1443 (26 يوليوز 2022) بتحديد شروط واعتماد وبرنامج اشغال الكفاءة المهنية لتrophy في الدرجة الثالثة والثانية والأولى للمساعدين التقنيين المشتركين بين الوزارات؛
- بناء على المرسوم رقم 2.22.608 الصادر في 10 من صفر 1444 (07 شتنبر 2022) بتحديد وتقييم المرسوم رقم 2.10.453 بتاريخ 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بجهة المكناس المشتركين بين الوزارات؛

بشروط

المادة الأولى: تنظيم جماعة تيداس اشغال الكفاءة المهنية بوسم سنة 2025 لفائدة موظفي الجماعة لولوج درجات أعلى، ومطوحي في وجه الموظفين الذين يتوفرون على الشروط المطلوبة وفق القانون الجاري بها العمل.

المادة الثانية: يجري الامتحان على الساعات الثلاثة والنصف صباحا بامر الجماعة (إذاعة الإذاعات) وتتمثل الامتحانات على اختبار كتابي واحد واختبار شفوي وفق الجداول المرفقة بهذا القرار.

المادة الثالثة: توجد طلائع الترتيب لإجتياز الامتحان المشار إليه أعلاه، لدى مكتب الضغط بالجماعة.

التفاصيل

الدرجة العليا	الدرجة المتضمن من إليها	عدد المتكافئ	الشروط المطلوبة	تاريخ التوظيف	تاريخ إجراء الامتحان
تفكي من الدرجة الثالثة	علي من الدرجة الثانية	1	الموظفي المتوفرون على سن 40 سنة	2025/03/05	2025/03/07
محرر من الدرجة الثالثة	محرر من الدرجة الثانية	1	سنوات، على الحد الأدنى		
مساعد إداري من الدرجة الأولى	مساعد إداري من الدرجة الثانية	1	الحد الأدنى		
مساعد علي من الدرجة الثانية	مساعد علي من الدرجة الأولى	1	في الدرجة العليا في تاريخ أول اختبار		
مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى	1			

التعليمات

اشغال الكفاءة المهنية لولوج درجة	الموضوع	العدد	المصنف	تاريخ الامتحان
تفكي من الدرجة الثانية	الظهير رقم: مرسوم عدد أول سنة متعددة الاختبارات حول مواضيع مختلفة ذات صلة بالإدارة العامة أو المهام وتوظيف الشرطة بدرجة المتضمنين عليها	4	تتمة (0) - (1) - (2)	
محرر من الدرجة الثانية	الظهير رقم: مرسوم عدد أول سنة متعددة الاختبارات ذات الصلة بعمل المصاحف الفصحى العام أو تعلق بالمدى أو توظيف الشرطة بدرجة المتضمنين عليها	2	تتمة (1) - (2) - (3) - (4)	2025/03/05
مساعد إداري من الدرجة الثانية	الظهير رقم: مرسوم عدد أول سنة متعددة الاختبارات ذات الصلة بعمل المصاحف الفصحى العام أو تعلق بالمدى أو توظيف الشرطة بدرجة المتضمنين عليها	3	تتمة (1) - (2)	
مساعد علي من الدرجة الأولى	الظهير رقم: مرسوم عدد أول سنة متعددة الاختبارات ذات الصلة بعمل المصاحف الفصحى العام أو تعلق بالمدى أو توظيف الشرطة بدرجة المتضمنين عليها	3	تتمة (1) - (2)	2025/03/14
مساعد إداري من الدرجة الأولى	الظهير رقم: مرسوم عدد أول سنة متعددة الاختبارات ذات الصلة بعمل المصاحف الفصحى العام أو تعلق بالمدى أو توظيف الشرطة بدرجة المتضمنين عليها	3	تتمة (1) - (2)	2025/03/14

N° 052/PC

Compta-Gest Business SARL AU
284 la lagune 4 Essaouira
FIDUCIAIRE
COMPTABLE
ET FISCALE
Constitution de Sociétés -
Modifications - Tenue
de comptabilité
CONSTITUTION
- THE ENGLISH
LIBRARY AND
TRAINING SERVICES
SARL AU -

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
13/01/2025 il a été constitué
une société dont les caractéristiques
sont les suivantes :

Dénomination : THE ENGLISH LIBRARY AND TRAINING SERVICES SARL AU

Objet : Marchand de livre scolaire/Import et Export
Siege Social : Domicilier chez :

MOGADOR BUSINESS CENTER SARL Apt au 2ème étage Lotis Bouhaina 450-5 avenue al Aqaba, Essaouira.

Durée : Fixée à 99.
Capital : 100 000,00 réparti en 1000 parts de 100 dhs décerné par :

- Rukhsana MALIK : 1000 parts de 100 dhs soit 100 000,00 dhs

Gérance : Accordée à Rukhsana MALIK, pour une durée illimitée.
Dépôt Légal : Le dépôt légal est effectué au tribunal de première instance d'Essaouira sous le numéro 65, le 04/02/2025.

R.C.N° 7799. N° 726/PA

CONSTITUTION D'UNE SARL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/01/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : AFRO PERLA - SARL.
OBJET : NEGOCIANT
SIEGE SOCIAL : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, ETAGE 2, APPT N°04, CASABLANCA.
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de

100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :

• MR MUSTAPHA EL ATTAR : 500 PARTS SOCIALES
• MME YOUNES EL ATTAR : 500 PARTS SOCIALES
TOTAL : 1000 PARTS SOCIALES

ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

GERANCE : La société est gérée par MR MUSTAPHA EL ATTAR Et MR YOUNES EL ATTAR pour une durée illimitée.

DEPOT LEGAL :

Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 11/02/2025 sous le N°957218 et la société a été immatriculée au registre de commerce sous le numéro 661265
Pour Extraire et Mention LA GERANCE

N° 729/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N° 05/2025

Le 10 Mars 2025 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TA-ROUDANNT sis à Rue Settat M'Haïta à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 05/2025 du 10 Mars 2025 à 10h pour :

Etude géotechnique de construction de la RP1733 du PK61+000 au PK 71+000 sur une longueur de 10Km dans la Province Taroudant
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessibles à l'adresse : <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 150.120,00 dhs (Cent Cinquante Mille Cent Vingt dirhams, 00 cts).

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2.500,00 dhs (Deux Mille Cinq Cent Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 730/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N° 06/2025

Le 10 Mars 2025 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TA-ROUDANNT sis à Rue Settat M'Haïta à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 06/2025 du 10 Mars 2025 à 11h pour :

Etude géotechnique d'élargissement et renforcement de la RP1737 du PK0+000 au PK 65+000 sur une longueur de 65Km dans la Province Taroudant
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessibles à l'adresse : <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 267.420,00 dhs (Deux Cent Soixante Sept Mille Quatre Cent Vingt dirhams, 00 cts).

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4.000,00 dhs (Quatre Mille Dirhams, 00 Cts).
Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 731/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N° 07/2025

Le 13 Mars 2025 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TA-ROUDANNT sis à Rue Settat M'Haïta à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 07/2025 du 13 Mars 2025 à 10h pour :

Etude géotechnique d'un ouvrage d'art sur Oued Argan au PK104+500 de la RN10 (PK27+900 de la Ex P1706) dans la Province Taroudant

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessibles à l'adresse : <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 112.200,00 dhs (Cent Douze Mille Deux Cent dirhams, 00 cts).

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.500,00 dhs (Mille Cinq Cent Dirhams, 00 Cts).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent

déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 732/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N° 08/2025

Le 13 Mars 2025 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TA-ROUDANNT sis à Rue Settat M'Haïta à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 08/2025 du 13 Mars 2025 à 11h pour :

Etude géotechnique d'élargissement et renforcement de la RP1704 du PK6+000 au PK 32+000 dans la Province Taroudant

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessibles à l'adresse : <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 169.500,00 dhs (Cent Soixante Neuf Mille Cinq Cent dirhams, 00 cts).

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3.000,00 dhs (Trois Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchés-publics.gov.ma>.
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 733/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N°4/BG/2025

Le 27/02/2025 à 10 H, il sera procédé, à la division des Affaires financières de la Province de Chitouka Ait Baha, au bureau n°21 ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert simplifié sur offres de prix N° 4/BG/2025 du 27/02/2025 à 10 H, pour : Location des engins destinés à la démolition des constructions illégales à la Province Chitouka Ait Baha
Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 444 600,00 Dhs TTC (quatre Cent quarante quatre Mille six Cent Dirhams, 00 Centimes Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8800, 00Dhs (huit Mille huit cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.
N° 734/PA

Sur vos petits écrans



07H00 : Hymne national+ Coran
07H10 : Documentaire amazigh
07H40 : Documentaire amazigh
08-10 : Amouddou
09H05 : Al Mrahba
10H00 : sortek Bin ainya
10H45 : Oussarti
11H45 : Chib w chbab
12H15 : Attissaa f lkhatir
12H50 : Stand up
13H00 : Journal Télévisé
13H40 : Prête du Vendredi
14H25 : Aam w Nhar
15H00 : Journal Télévisé
15H20 : Journal Télévisé
15H40 : Nour wa bassair
15H55 : Amdah Nabautiyya
16H20 : Addourous Alhassania
16H50 : Haya Ala Al Falah
17H30 : Soda Al Bdaa
18H30 : Journal Télévisé
18H50 : Chib w chbab
19H25 : Zaki El Kheffa
19H35 : Souhila

19H40 : Stand up
19H55 : Attissaa f lkhatir



20H30 : Journal Télévisé
21H30 : Dakirat Al Hour
22H10 : Cinéma Al Aoula
23H40 : Journal Télévisé
00H00 : Aam w Nhar
00H35 : Chib w chbab
01H05 : 45 Dakika
02H10 : sortek Bin ainya
03H00 : Documentaire amazigh
03H30 : Documentaire amazigh
04H05 : Amouddou
05H05 : Alf Mrahba
06H00 : Oussarti

05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec laurats marwabib tajwid al qor'an
06:00:00 : CHIHWAT BLADI
06:25:00 : MAGAZINE : ADDINE WA ANNASS
07:15:00 : KIF AL HAL
08:00:00 : MAGAZINE : POP UP
08:30:00 : MAGAZINE : TARIQ ATTAHADDI
09:30:00 : FEUILLETON : Maqtou3 men chaja
10:00:00 : CHHIWA MA3A CHOU3MCHA
10:10:00 : FEUILLETON : LEILA
10:45:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
11:05:00 : SABAHIYAT 2M
12:00:00 : FEUILLETON : Hfidane
12:35:00 : METEO
12:45:00 : AL AKHBAR
13:15:00 : MOUJAZ RIYADI
13:45:00 : RELIGIEUX : PRIERE DU VENDREDI

14:20:00 : FEUILLETON : AL AMANA
15:05:00 : MAGAZINE : CAPSULE AHSANE PATISSIER
15:10:00 : JOURNAL AMAZIGH
15:25:00 : MAGAZINE : TOUROUQ AL JARIFINE
15:40:00 : AL ISLAM 3AMAL WA SOULOUK
15:45:00 : ADDINE WA ANNASS
15:55:00 : FEUILLETON : JAILTI SHOW
16:25:00 : SABAHIYAT 2M
17:20:00 : DESSIN ANIME : MOUGHAMARAT BAMBOU WAARNOUB
17:30:00 : DESSIN ANIME : ARTAL AL BBIAR
17:45:00 : CHHIWA MA3A CHOU3MCHA
17:55:00 : MAGAZINE : POP UP
18:05:00 : MAGAZINE : CAPSULE AHSANE PATISSIER
18:15:00 : FEUILLETON : WA YABQA ALAMAL
19:00:00 : MAGAZINE : QUOTI-

DENNIS NAJMA CHABRI
19:10:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI
20:00:00 : NEWS : INFO SOIR
20:25:00 : QUE DU SPORT
20:30:00 : METEO
20:35:00 : NEWS : ECO NEWS
20:45:00 : AL MASSAIYA
21:15:00 : NEWS : ECO NEWS
21:20:00 : METEO
21:25:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
22:45:00 : FEUILLETON : DAR ASSAL3A
23:35:00 : FEUILLETON : WA YABQA ALAMAL
00:25:00 : FEUILLETON : AL AMANA
01:10:00 : MAGAZINE : NAJM ACHABRI
03:10:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE
04:05:00 : SAHATNA IM3
04:35:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI

Portrait



Ginette Moulin

Les Galeries Lafayette, une affaire de familles françaises

Petite-fille du cofondateur, grand-mère de l'actuel directeur, Ginette Moulin, décédée dimanche, a joué un rôle majeur dans l'histoire chahutée des emblématiques grands magasins Galeries Lafayette, qui, de la Seconde Guerre mondiale au Covid-19, reflète un peu l'Histoire de France.

Il y a 130 ans, en 1894, deux cousins juifs alsaciens,

Théophile Bader et Alphonse Kahn, ouvrent un grand magasin "de nouveautés" au 1 rue Lafayette à Paris.

Petite-fille de Théophile, Ginette Moulin, née le 7 février 1927, a connu les cinq générations de dirigeants du gigantesque temple de la consommation que sont devenues les Galeries Lafayette, un groupe international.

Pendant très longtemps, les filles ont hérité et les gendres ont dirigé l'entreprise. Alphonse Kahn n'a pas de descendance et Théophile Bader a deux filles: ses gendres Raoul Meyer et Max Heilbronn (père de Ginette) prendront les commandes après les fondateurs.

En 1932 Max Heilbronn crée l'enseigne française Monoprix, bâtie sur une promesse de prix bas. La France souffre alors sévèrement des suites de la crise économique de 1929, qui a affaibli les Galeries Lafayette.

La Seconde Guerre mondiale est une nouvelle épreuve, économique et familiale: victimes des lois antisémites de Vichy, les Bader, Meyer et Heilbronn sont dépossédés de leurs biens et de la direction des Galeries. Gi-

nette, "petite fille sage" comme elle le confie en 2014 au Figaro, a 15 ans quand son grand-père décède début 1942.

Les deux gendres rejoignent la Résistance.

Ginette et sa mère se réfugient à Lyon, et la jeune fille entre dans un ordre religieux "spécialisé dans la conversion", où elle rencontre la foi catholique, explique l'historienne Florence Brachet Champsaur, autrice d'une thèse sur le grand magasin.

Arrêté en 1943, son père Max Heilbronn est emmené à Lyon, puis déporté au camp de Buchenwald en Allemagne. Il y rencontre Etienne Moulin, compagnon de paillasse de dix ans son cadet, qui deviendra son gendre en épousant Ginette. Le couple aura trois filles, Patricia, Christiane et Isabelle.

Du côté des Meyer, leur fille Léone-Noëlle, orpheline au sortir de la guerre, est adoptée encore enfant puis épouse un homonyme, Georges Meyer, qui avec Etienne Moulin va composer une nouvelle génération de gendres dirigeant les Galeries à partir des années 70. Le couple aura trois fils.

Classée par Challenges

34e fortune de France en 2024 avec environ 4 milliards d'euros de patrimoine, l'énergique Ginette Moulin et son attachement au caractère familial du groupe ont pesé sur le destin de l'entreprise.

En particulier en 2005, à l'occasion de tensions entre les branches Meyer et Moulin. Le groupe Crédit Mutuel s'invite alors au capital en espérant profiter des dissensions. Mais la branche Moulin rachète l'ensemble pour environ deux milliards d'euros, retirant de la Bourse de Paris le groupe coté depuis 1911.

Deux gendres de Ginette Moulin, Philippe Lemoine (mari de Patricia) et Philippe Houzé (mari de Christiane et président du directoire des Galeries Lafayette), sont alors aux commandes, mais des divergences persistent et Philippe Lemoine prend du champ.

Patricia Moulin Lemoine, elle, préside toujours le conseil de surveillance des "Galaf" et siège avec Philippe Houzé au conseil d'administration de Carrefour, dont la famille est aujourd'hui le premier actionnaire.

Veuve depuis septembre

2004, Ginette Moulin a veillé sur l'ascension de ses petits-enfants, dont Guillaume Houzé qui partage son goût pour l'art et préside la fondation Lafayette Anticipations, spécialisée dans les arts contemporains.

Il est aussi membre du directoire des Galeries Lafayette comme Nicolas Houzé, son frère et président du directoire, et son cousin Arthur Lemoine.

Dans l'avis de décès de Mme Moulin publié dans le Figaro mardi, le conseil d'administration de Lafayette Anticipations, fondation d'entreprise des Galeries Lafayette et sa famille ont rendu "hommage à une femme engagée, mécène et amie des artistes, qui croyait dans le pouvoir de la culture et de la création".

Elle était officier de la Légion d'honneur et officier des Arts et des Lettres, titres honorifiques français.

Le groupe a connu plusieurs années chahutées depuis l'épidémie de Covid-19 qui l'a privé d'une grande partie de sa clientèle, mais a toujours su rebondir au gré de ses 130 années d'existence.



Il y a 130 ans, en 1894, deux cousins juifs alsaciens, Théophile Bader et Alphonse Kahn, ouvrent un grand magasin "de nouveautés" au 1 rue Lafayette à Paris

Botola Pro D1

La Botola pro D1 se poursuivra en cette fin de semaine pour le compte de la 21ème journée dont le bal sera ouvert ce soir par la programmation de deux rencontres, à savoir HUSA-MAT et CODM-UTS, prévues respectivement à 18h00 et à 20h00.

Cette journée se poursuivra samedi avec la programmation de trois matches : IRT-OCS (16h00), FUS-ASFAR (18h00) et Raja-JSS (20h00). Autant de matches auront lieu dimanche et le programme se décline comme suit : DHJ-MAS (16h00), SCCM-WAC (18h00) et RSB-RCAZ (20h00).

Antalya Youth Cup

Les Lionceaux de l'Atlas (U17) se sont imposés face à l'Ouzbékistan (1-0), mercredi en match de la deuxième journée du tournoi amical de football "Antalya Youth Cup 2025".

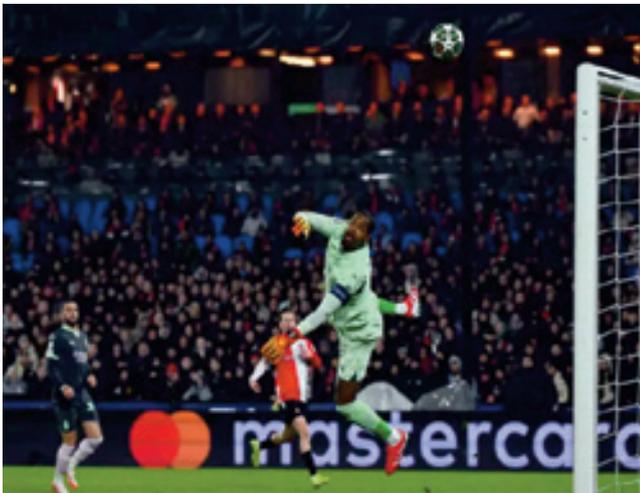
L'unique but de la rencontre a été inscrit par Ilyes Hidaoui à la 37ème minute.

Lors de la première journée, disputée lundi dernier, l'équipe nationale s'était inclinée sur le score de 1 à 0 face à la sélection tchèque.

Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre des préparatifs des protégés de Nabil Baha pour la Coupe d'Afrique des nations 2025 prévue au Maroc.

C1 : l'AC Milan, l'Atalanta et Monaco piégés

Le Bayern a tremblé



L'AC Milan à Rotterdam (0-1), Bergamo à Bruges (1-2) et Monaco contre le Benfica (0-1) ont tous été piégés par un scénario retors mercredi pour leur barrage aller de Ligue des champions, au contraire du Bayern Munich qui a tremblé mais tenu (2-1).

Le début de soirée a été emblématique

de la fébrilité des équipes favorites: l'Atalanta Bergamo a été battu à Bruges à la dernière minute, sur un penalty litigieux (2-1).

Pour sa part, le Bayern Munich a tenu son rang, non sans quelques frayeurs. D'abord, le Celtic Glasgow avait pensé inscrire un beau but collectif d'emblée mais il a été invalidé pour hors-jeu. Puis les Ecossais

sont revenus à 2-1 à la 79e minute et ont mis le feu à la défense bavaroise devant leur public.

Mais les hommes de Vincent Kompany ont obtenu un très bon résultat à l'extérieur avant le match à l'Allianz Arena, grâce à des buts de Michael Olise et Harry Kane à la mi-match.

A Louis-II, deux mois après la défaite 3-2 sur des faits de jeu et un arbitrage controversé, Monaco va de nouveau trouver matière à contestation. Al-Musrati a été expulsé après avoir reçu un deuxième carton jaune pour une contestation très légère (52).

Un premier coup derrière la tête des Monégasques était survenu juste après la reprise avec un superbe piqué de Vangelis Pavlidis (48) devant Radoslaw Majecki. Mais en première mi-temps, les hommes d'Adi Hütter avaient été trop attentistes pour forcer le destin.

L'international français Mike Maignan gardera aussi un mauvais souvenir de la soirée, lui qui a pesté contre la pelouse glissante à Rotterdam, qui a provoqué un curieux rebond sur une frappe lointaine d'Igor Paixao en angle fermé (3).

Les Milanais, favoris contre un Feyenoord en crise qui vient de limoger son entraîneur, n'ont pas su égaliser et font une mauvaise opération avec le match retour mardi prochain à San Siro.

L'ASM peste contre l'arbitrage

Si Adi Hütter, l'entraîneur de Monaco, et Thiago Scuro, le directeur général ont trouvé que l'exclusion du milieu Al-Musrati "a détruit le match", et que ce n'est pas la première fois contre Benfica, ils croient encore à la qualification.

"C'est un match similaire au premier match contre Benfica (défaite 3-2, le 27 novembre dernier en phase de Ligue, ndr), après 10 minutes en deuxième mi-temps, le match était plié", a pesté Adi Hütter.

"Or ce 2e jaune est très dur. Certes, ce sont les règles. Al-Musrati fait une erreur, mais il n'a pas été agressif", a poursuivi l'entraîneur de Monaco.

"Je vais essayer de le dire de façon respectueuse: ce n'est pas facile parce que c'est la deuxième fois contre Benfica qu'une décision a un impact très fort sur la partie", a confié pour sa part M. Scuro.

"Ce n'est bon ni pour Monaco, ni pour Benfica, ni pour la qualité du match. Quand l'arbitre est au centre du match, c'est que quelque chose s'est mal passé", avant d'ajouter qu'"Al-Musrati n'a ni couru vers l'arbitre, ni été agressif".

"C'est deuxième avertissement a détruit le match. Et l'avertissement envers Zakaria n'aura pas dû exister en fin de match. Or, cela le suspend pour le retour."

"Les petits détails sont décisifs", a repris Adi Hütter, qui a toutefois reconnu la responsabilité de l'équipe dans sa défaite.

"On n'a pas très bien défendu sur le but pris. Mais l'équipe a tenu et on ne perd que 1-0."

En conclusion, Thiago Scuro s'est voulu offensif: "Ce n'est que le match aller. On a les joueurs capables de retourner la situation là-bas. Le message de nous responsabiliser pour réussir le match retour à Lisbonne. Il faudra mettre toute notre énergie sur le terrain et garder les pieds sur terre."

Le baiser forcé de Luis Rubiales à Jenni Hermoso

Pour la procureure, "aucun doute" que le geste était "non consenti"

Il n'y a "aucun doute" sur le fait que le baiser imposé par Luis Rubiales à Jenni Hermoso était "non consenti", a estimé mercredi la procureure Marta Duráñez Gil, confirmant ses réquisitions de deux ans et demi de prison contre l'ex-patron du football espagnol.

"Ça a été un baiser non consenti: je crois qu'après examen, il n'y a aucun doute, ou du moins pas de doute raisonnable suffisant", a asséné la procureure au cours de ses réquisitions.

Confirmant ce qu'elle avait déjà réclamé avant le procès, la magistrate a demandé à l'encontre de Luis Rubiales une peine d'un an de prison pour agression sexuelle et un an et demi pour avoir exercé des pressions sur la joueuse espagnole pour atténuer le scandale.

"Il n'existe aucun précédent d'animosité" qui aurait pu conduire Jenni Hermoso à "ne pas dire la vérité sur ce qui s'est passé au moment du baiser et des contraintes" qui ont suivi, a souligné la procureure, insistant sur la "totale cohérence entre les faits qu'elle a racontés et son comportement immédiat et ultérieur".

La procureure est aussi revenue sur les

images montrant la joueuse célébrant avec ses coéquipières le titre mondial obtenu quelques instants avant que Luis Rubiales ne l'embrasse lors de la remise des médailles, des vidéos largement diffusées et mises en avant par la défense.

"Combien de temps allons-nous encore exiger un comportement héroïque de la part des victimes d'agression sexuelle? N'avait-elle pas le droit de célébrer un triomphe sportif aussi important que celui d'être championne du monde?", a fustigé la procureure.

Jenni Hermoso faisait "face à la puissance de toute une fédération de football et à un président qui n'était pas à la tête de beaucoup de choses, mais d'absolument tout", a encore décrit la procureure.

Mme Duráñez Gil a précisé avoir requis une peine "minimale" pour l'agression sexuelle, expliquant avoir pris en compte qu'il s'agissait "d'un baiser et non d'un comportement plus intrusif".

Les pressions subies par la joueuse pour qu'elle minimise l'importance de ce baiser se sont quant à elles matérialisées "dans le vestiaire, dans le bus, dans l'avion, à Ibiza (...), auprès de sa fa-

mille, par WhatsApp, quand elle n'est pas convoquée en sélection" pour le premier match après l'éclatement du scandale et par l'intermédiaire de membres de la Fédération, a énuméré la procureure.

Marta Duráñez Gil a aussi confirmé ses réquisitions à l'encontre des coaccusés de Luis Rubiales, l'ex-sélectionneur de la "Roja" féminine Jorge Vilda et deux anciens responsables de la RFEF, Rubén Rivera et Albert Luque, contre qui elle a demandé un an et demi de prison pour les pressions.

Aujourd'hui sélectionneur de l'équipe féminine du Maroc, Jorge Vilda a nié mercredi toute coercition sur Jenni Hermoso pour atténuer l'affaire mais a reconnu avoir discuté avec son frère pour "faire part de (son) inquiétude concernant l'impact médiatique" de l'affaire et pour "trouver une manière de normaliser la situation".

Pour la procureure, Jorge Vilda et les deux autres accusés savaient que Jenni Hermoso ne voulait pas faire une vidéo avec Luis Rubiales pour minimiser l'importance du baiser: malgré cela, "ils insistent et essaient de la contraindre à

faire ce qu'elle ne veut pas", a estimé Mme Duráñez Gil.

Entendu mardi pour la première fois depuis le début de son procès, Luis Rubiales a assuré qu'il était "absolument sûr" que Jenni Hermoso lui avait donné son consentement avant qu'il ne l'embrasse.

La joueuse, elle, a fermement écarté cette idée au premier jour d'audience, décrivant aussi les "innombrables" pressions qu'elle avait subies après ce geste pour en minimiser l'importance et étouffer le scandale.

Erigée en symbole de la lutte contre le sexisme dans le sport après ce scandale l'attaquante qui évolue aujourd'hui au Mexique, déjà absente lors du dernier rassemblement de la Roja, n'a pas été retenue pour les prochains matches des Espagnoles.

Le procès pouvait se terminer jeudi, avec les plaidoiries de la défense et les derniers mots des accusés.

Le jugement sera ensuite mis en délibéré et pourrait ne pas être rendu avant plusieurs semaines.

L'IA générative de beaucoup d'argent, mais pas encore de rentabilité

Plus de 109 milliards d'euros investis en France dans les prochaines années, 500 milliards de dollars aux Etats-Unis, des capitalisations boursières astronomiques: l'intelligence artificielle (IA) générative concentre les attentes de nombreux acteurs économiques et politiques, mais la rentabilité des géants du secteur se fait toujours attendre.

Depuis l'irruption fin 2022 du logiciel ChatGPT, capable de répondre à toutes sortes de questions posées par les utilisateurs, l'IA générative s'est développée à très grande vitesse et les pays rivalisent pour se faire une place sur la carte mondiale de cette technologie, souvent à coup d'investissements massifs.

Mais derrière l'enthousiasme pour ce que certains considèrent comme une nouvelle révolution industrielle, les géants du secteur comme OpenAI ou les jeunes pépites comme le français Mistral AI restent en quête de rentabilité.

"Le sujet", pour Mistral AI, "ce n'est pas la levée de fonds: ils claquent des doigts et demain, ils ont 2-3 milliards d'euros", a souligné lundi Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance. "Le sujet, c'est les revenus. Il faut que Mistral fasse 500 millions de chiffre d'affaires en 2025."

Car l'IA générative requiert des ressources matérielles substantielles avec la

construction d'immenses centres de données (ou "data centers") et une quantité d'énergie considérable pour les faire tourner, des puces ultra-sophistiquées que peu d'entreprises produisent et l'embauche d'ingénieurs très qualifiés.

Pour combler ces besoins, les géants de la Tech américains alignent les milliards, par dizaines: Google et Amazon ont ainsi annoncé récemment pour 2025 des dépenses cumulées en capitaux de respectivement 75 et 100 milliards de dollars, principalement consacrées à l'IA.

Pour gagner de l'argent, les entreprises d'IA génératives peuvent compter sur les abonnements premium, mais aussi proposer aux entreprises d'intégrer leur système pour gagner en productivité. Mardi, les opérateurs téléphoniques Bouygues Telecom et Orange ont officialisé des partenariats, respectivement l'américaine Perplexity et la française Mistral AI.

Mais les dépenses massives d'investissements dans l'IA "n'ont guère donné de résultats jusqu'à présent", notait la banque américaine Goldman Sachs en juin 2024, dans un rapport intitulé "IA générative: trop de dépenses, pas assez de bénéfices".

D'après le média américain The Information, OpenAI ne prévoit pas de dégager un bénéfice avant 2029.



"Il y a un pari. Dans les nouvelles technologies, on parie sur l'avenir, on accepte des pertes de court terme pour des gains de long terme", plaide auprès de l'AFP l'économiste Philippe Aghion, coprésident du Comité de l'intelligence artificielle générative mis en place par le gouvernement.

Cette dimension de pari peut favoriser un phénomène de bulle économique - lorsque la valorisation d'un bien s'avère largement supérieure aux bénéfices qu'il peut apporter - qui finit par éclater.

Fin janvier, le secteur de la "tech" a d'ailleurs traversé de grosses turbulences lorsque la start-up chinoise DeepSeek a dévoilé un modèle concurrent de ceux de l'américain OpenAI.

Le 27 janvier, en Bourse, Nvidia, géant américain des processeurs fournissant les puces sophistiquées nécessaires au développement de l'intelligence artificielle, a perdu en séance 589 milliards de dollars de capitalisation, l'une des pires pertes de l'histoire selon la presse américaine.

Ce jour-là, le marché a pris "un virage dans sa thèse d'investissement", commentait Raphaël Thuin, directeur des stratégies de marchés de Tikehau Capital. DeepSeek venait de déclarer n'avoir dépensé que 5,6 millions de dollars pour développer son modèle, ce qui a interrogé les investisseurs sur les milliards dépensés par les groupes américains dans l'IA ces dernières années.

"La baisse des coûts est une bonne nouvelle sur la tendance long terme de l'IA. En revanche, cela interroge sur la valorisation et le positionnement qui entourent la tech américaine", ajoutait Raphaël Thuin.

"Bien sûr qu'il peut y avoir des bulles", relativise Philippe Aghion, prenant l'exemple de la bulle internet qui avait éclaté en 2000: "Cela n'a pas empêché les Gafam de grandir grâce à internet et de devenir hyper profitables". Pour lui, ces éventuelles bulles n'empêcheront pas "des gains de croissance très importants" qui seront "en grande partie rentabilisés".

Philippe Aghion prédit un surplus de productivité de "0,7 point par an pendant dix ans" induit par le développement de l'IA. D'autres sont plus prudents, comme le prix Nobel d'économie 2024 Daron Acemoglu, qui projette un gain de productivité dix fois inférieur dans une étude pour le MIT.

Recettes

Aubergines asiastiques gratinées



Ingrédients

- 2 aubergines asiastiques
- 2 c. soupe d'huile d'olive
- Sel
- Poivre
- 2 c. soupe de beurre salé
- 500 ml deignons minces de 2 mm d'épaisseur
- 1 c. th dail haché
- 1 c. th dorigan
- 1/2 c. th de paprika fumé
- 2 tasses de tomates broyées en conserve
- 2 c. soupe de basilic frais ciselé
- 2 tasses de fromage Emmental Riviéra rp

Préparation

- Préchauffer le BBQ température moyenne leve.
- Couper les aubergines en demi sur le sens de la longueur.
- Huiler les aubergines et bien les

assaisonner. Griller les aubergines sur le BBQ feu vif pour pouvoir les marquer d'un +. Aprs 1 minute de cuisson, faire pivoter l'aubergine de 90 degrés pour faire le quadrillé. Retirer et mettre dans un plat Pyrex ou qui résiste la chaleur du BBQ. Rserver.

Préparer la sauce tomate laide d'une marmite. Faire fondre le beurre et quand le beurre commence à mousser, saisir l'oignon et lail. Aprs 3 minutes de cuisson, ajouter les pices sèches et la tomate. Laisser compoter feu doux pour 15 minutes. Ajouter ensuite le basilic frais, goter et assaisonner de sel et poivre.

Disposer la sauce sur les quatre moitiés d'aubergines puis disposer généreusement le fromage sur les aubergines. Mettre le plat au BBQ en cuisson indirecte pour 15 minutes ou jusqu'à ce que le fromage soit bien

Davantage de CO2 émis par les avions après la fermeture de l'espace aérien russe

La fermeture de l'espace aérien russe aux compagnies aériennes occidentales après l'invasion de l'Ukraine les a forcées à des détours qui ont fait croître de 1% supplémentaire les émissions mondiales de CO2 du transport aérien en 2023, selon une étude parue mercredi.

Après l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, les membres de l'Otan et de l'UE notamment ont fermé leur espace aérien aux appareils russes. En représailles, les autorités de Moscou ont interdit le survol de la Russie aux compagnies occidentales.

Combinée à l'évitement des espaces aériens ukrainien et biélorusse, cette situation a contraint les transporteurs basés en Europe à d'importants détours par l'Asie centrale ou l'Arctique pour relier Pékin, Tokyo ou Séoul, allongeant les temps de vol.

Pour mieux cerner les conséquences de cette adaptation sur les émissions de CO2, les auteurs de l'étude, publiée dans la revue "Communications earth & environment" affiliée à Nature, ont étudié 750.000 trajets aériens effectués de mars 2022 à décembre 2023, soit 1.100 trajets concernés par jour sur les quelque 90.000 liaisons aériennes quotidiennes dans le monde.

"La distance supplémentaire couverte par ces vols a des conséquences notables sur l'empreinte carbone totale du transport aérien", a souligné Nicolas Beloutin, affilié à l'Université de Reading (Royaume-Uni) et à l'Institut français Pierre-Simon Laplace, spécialisé dans les sciences du climat, cité dans un commu-

niqué.

Selon lui, "ces détours ont fait augmenter les émissions mondiales de l'aérien de 8,2 millions de tonnes de CO2 en 2023", soit 1% de plus que si les interdictions de vol n'avaient pas été imposées.

"En moyenne, un vol dévié émet 18 tonnes de CO2 supplémentaires, à peu près autant qu'un vol court courrier", selon la même source.

En revanche, les compagnies russes exploitent moins de long-courriers depuis 2022, "ce qui pourrait avoir réduit les émissions". Enfin, une partie plus importante qu'auparavant des voyageurs entre l'Europe et l'Asie pourrait avoir opté pour une escale au Moyen-Orient, solution devenue "encore plus économique" que les liaisons directes, préviennent les auteurs de l'étude.

